

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



**PROJET DE LOI DE FINANCES  
POUR L'EXERCICE 2023**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

**CHAPITRE 12**

**DELEGATION GENERALE A LA SURETE  
NATIONALE**

**VERSION FRANCAISE**



# SOMMAIRE

---

<b>NOTE EXPLICATIVE</b>	<b>5</b>
-------------------------	----------

## **PREMIERE PARTIE:SYNTHESE DE LA STRATEGIE** **7**

1.	PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES	9
2.	PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE	9
3.	PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES	10
3.1.	BILAN TECHNIQUE	13
3.2.	BILAN FINANCIER	16
3.3.	PERSPECTIVES	16
4.	PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE	17
5.	PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES	19

## **DEUXIEME PARTIE:CONTENU DES PROGRAMMES** **25**

6.	<b>PROGRAMME 062: CONSOLIDATION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>	29
6.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	31
6.2.	STRATÉGIE PROGRAMME	33
6.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	34
6.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	43
7.	<b>PROGRAMME 063: RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ FRONTALIÈRE</b>	45
7.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	47
7.2.	STRATÉGIE PROGRAMME	49
7.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	49
7.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	53
8.	<b>PROGRAMME 064: REDYNAMISATION DU SYSTÈME DE RENSEIGNEMENT</b>	55
8.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	57
8.2.	STRATÉGIE PROGRAMME	59
8.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	59

8.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	65
9.	<b>PROGRAMME 065: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DE LA DGSN</b>	67
9.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	69
9.2.	STRATÉGIE PROGRAMME	71
9.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	71
9.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	85

## NOTE EXPLICATIVE

---

La Loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques vient consolider le cadre rénové du système financier, budgétaire et comptable de gestion publique mis en place depuis 2013 au Cameroun. Cette nouvelle constitution financière destinée à remplacer l'Ordonnance de 1962, consacre la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) par l'institutionnalisation du budget programme, dans le respect des directives communautaires CEMAC.

Conscient de l'ampleur des changements amorcés, et conformément au calendrier de préparation du budget de l'Etat prescrit par la Circulaire présidentielle sur la préparation du budget, le présent document, intitulé « Projet de Performance Annuel » constitue la réponse du Ministère des Finances à cette exigence de la réforme.

Ledit document, qui présente les objectifs de performance pour les trois prochaines années, décline pour chaque programme ouvert : les objectifs, les indicateurs, les cibles ainsi que les moyens nécessaires pour leur mise en œuvre, en cohérence avec les orientations de la Stratégie Nationale de Développement (SND30).

Il comporte, trois principales parties :

La première partie présente la synthèse stratégique, qui fait le point sur l'ancrage des interventions de l'Administration à la stratégie nationale, ses performances antérieures en terme d'activités effectivement mises en œuvre et de moyens déployés à cet effet. Elle présente également les perspectives se rapportant à l'objectif stratégique. Ce dernier constitue le défi majeur à relever à moyen terme ainsi que le fil conducteur et le point de convergence des actions ;

La deuxième partie traite du contenu des programmes en termes d'actions nécessaires assorties d'objectifs et d'indicateurs, et présente le cadre stratégique de mise en œuvre ;

Une annexe sur la budgétisation.



**PREMIERE PARTIE**  
**SYNTHESE DE LA STRATEGIE**



## ■ 1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES

Depuis 2007, le Cameroun s'est engagé dans une réforme économique et particulièrement financière et budgétaire avec la promulgation de la Loi N°2007/006 du 26 Décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat. Ce processus de réforme a abouti dans la perspective de son développement économique et social, en 2018, à l'édiction de deux textes de Loi : les Lois N°2018/011 et 2018/012 du 11 Juillet 2018 portant respectivement Code de transparence et bonne gouvernance dans la gestion des Finances publiques au Cameroun et Régime financier de l'Etat et des autres entités publiques. Sous la houlette du Ministère en charge de l'Economie et de la Planification (MINEPAT), un cadre de référence ou de planification décennale est désormais élaboré. Ce cadre fixe les balises devant conduire le Cameroun à l'émergence économique et industrielle à l'horizon fixé.

La SND 30 est le nouveau cadre de référence visant à faire du Cameroun, un nouveau pays émergent à l'horizon 2035. A cet effet, quatre (04) principales priorités constituent la trame de cette projection à savoir : - la transformation structurelle de l'économie nationale ; - le développement du Capital Humain et du bien-être ; - la promotion de l'emploi et de l'insertion économique ; - la gouvernance, la décentralisation et la gestion stratégique de l'Etat.

De ce fait, pour assurer la mise en œuvre des orientations, réformes et interventions contenues dans ce nouveau document stratégique, une relecture des cadres stratégiques des administrations a été nécessaire, en vue d'asseoir l'alignement des programmes des administrations sur les orientations retenues dans la stratégie Nationale de développement (SND30).

Ainsi, dans la mise en œuvre de ces priorités nationales, la DGSN s'inscrit dans le secteur « Renforcement de l'Etat de droit et sécurité des personnes et des biens », sous-secteur « Intensification de la lutte contre l'insécurité, la criminalité et le terrorisme ». Le développement économique et social d'un pays étant tributaire de son niveau de sécurité, il est attendu de la DGSN, qu'elle lutte efficacement contre les défis sécuritaires, aussi bien interne qu'extérieur susceptible de contrarier la mise en œuvre efficiente des politiques de développement et partant, la marche du Cameroun vers son émergence à l'horizon 2035.

## ■ 2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE

La Sûreté Nationale est un corps de commandement et d'administration placé sous l'autorité du Président de la République qui en est le Chef Suprême.

Conformément au Décret n° 2012/540 du 19 novembre 2012 portant organisation de la Délégation Générale à la Sûreté Nationale, modifié et complété par le décret N°2016/372 du 04 août 2016, la Sûreté Nationale a pour missions fondamentales de :

- assurer le respect et la protection des institutions, des libertés publiques, des personnes et des biens ;
- assurer le respect de l'exécution des lois et règlements ;
- concourir à l'exercice de la police administrative, de la police judiciaire et de la défense

nationale.

A ce titre, elle est chargée :

- de la sécurité intérieure et extérieure de l'État ;
- de la recherche, de la constatation des infractions aux lois pénales et de la conduite de leurs auteurs devant les juridictions répressives ;
- du maintien de l'ordre, de la paix, de la sécurité et de la salubrité publics, ainsi que la protection plus particulièrement dans les agglomérations urbaines ;
- de la surveillance aux frontières et du contrôle de la circulation des personnes ;
- de la lutte contre la criminalité nationale, internationale et transnationale ;
- de la recherche du renseignement ;
- des missions d'informations, de sécurité, de protection et d'intervention comportant des contacts avec les populations, dans le cadre de la défense nationale ;
- de la sécurisation de la nationalité camerounaise.

En plus du fait que la DGSN coopère étroitement avec les ministères chargés de la Défense et de l'Administration Territoriale, et de la Décentralisation, elle concentre ses efforts à accroître ses capacités humaines et opérationnelles en vue de la consolidation de la paix sociale, la réduction de la porosité des frontières, l'amélioration du système de renseignement et la modernisation de l'administration générale de la Sûreté Nationale, etc. ...

Il suit de ce qui précède que, la Police agit sur trois axes stratégiques :

- la préservation de la paix et de la sécurité des frontières ;
- le renforcement de l'État de droit ;
- l'amélioration du service de l'administration générale.

### ■ 3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES

#### PROGRAMME 151

L'objectif du programme était d'accroître la protection des institutions, des libertés publiques, des personnes et des biens. Relativement aux domaines de compétence de la DGSN, il s'agissait de parvenir à un taux de couverture sécuritaire nationale de 93% en 2021. Le résultat obtenu est de 93,16%.

Ce niveau de consommation des crédits, en rapport avec le taux de réalisation technique s'explique par l'opérationnalisation de deux (02) Command Center dans les Régions du Centre, du Littoral et l'achèvement des travaux de construction des Command Center des autres Régions ; le renforcement des Unités opérationnelles dans les Régions anglophones en crise par la mobilisation d'un effectif de 1074 fonctionnaires ; la multiplication des patrouilles motorisées et pédestres ainsi que la sécurisation des zones criminogènes par les unités spécialisées (GSO, CCGMI).

La réalisation des objectifs de ce programme s'est faite dans un double contexte marqué par la persistance de l'insécurité tant au niveau interne qu'au niveau des zones frontalières. La poursuite des exactions des adeptes de la secte terroriste BOKO HARAM à l'Extrême-Nord et des irrédentistes dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Par ailleurs, le contexte inflationniste généralisé causé par la dégradation de l'économie mondiale due en partie à la crise Russo-Ukrainienne et le collectif budgétaire qui en est résulté ont suffisamment impacté l'exécution de ce programme. De fait, ces différentes contraintes ont conduit la DGSN à

poursuivre ses missions malgré la mobilisation des ressources en constante diminution.

## Programme 154

Le contexte d'exécution du programme 154 a été émaillé de quelques pesanteurs. D'abord le maintien officiel de la fermeture des frontières de nombreux pays y compris celles du Cameroun, du fait de l'apparition de la pandémie du coronavirus. Même si cette fermeture a connu des assouplissements avec d'institution des contrôles sanitaires au niveau des frontières et la maîtrise par notre pays de cette pandémie, il convient d'admettre qu'elle a alourdi la mise en œuvre du programme. Ensuite, certains crédits en capitaux, traditionnellement prévus en gestion centrale ont été, du fait de dysfonctionnement de la programmation, affectés en délégation automatique. Le retard dans la régularisation de ce dysfonctionnement a constitué un obstacle à la consommation efficiente desdits crédits tel est le cas de l'allocation budgétaire en équipements du poste frontière de Gari-Gombo. Par ailleurs, la couverture frontalière n'a pas pu atteindre sa pleine mesure du fait de la diminution des crédits alloués à la suite du collectif budgétaire.

Plus spécifiquement, les performances relevées au cours de la mise en œuvre de ce programme se présentent ainsi qu'il suit :

Concernant la production des documents de voyage sécurisés,

En 2021, la DGSN a produit 180 008 passeports (passeports ordinaires et de service). Ce nombre en légère baisse par rapport à l'année 2020 s'explique par la restriction des flux migratoires par-delà les frontières des Etats, suite aux effets perturbateurs de la pandémie à Coronavirus. En effet, la persistance de cette pandémie a amené bon nombre d'Etats à maintenir quasi fermées leurs frontières. Malgré cette contreperformance, il convient de signaler l'amélioration du service public du passeport avec notamment les délais de production considérablement réduits et la disponibilité du matériel de production. La maîtrise de la susdite pandémie augure une ré-augmentation de la demande de passeports ordinaire et de service à moyen terme ;

Les services de la DGSN ont également produit près de 17.565 titres de séjours aux étrangers établis au Cameroun ou désireux de s'y établir ;

Quant aux visas et autres autorisations d'obtention de visa au débarquement, la Direction de la Police des Frontières a délivré 12.891 documents aux étrangers.

S'agissant des opérations d'immigration, il est à relever que la lutte contre l'immigration irrégulière s'est intensifiée au niveau de nos unités (Commissariat Emi-immigration, Postes-frontières de la Sûreté Nationale), si bien que le taux d'étrangers en situation irrégulière a diminué de 5%. Toutefois, les étrangers trouvés en situation irrégulière sont généralement reconduits à la frontière ou dans certains cas, régularisés.

En ce qui concerne l'action 3 qui porte sur le renforcement de la couverture frontalière, cette opération se poursuit à travers la poursuite de la construction des postes frontaliers là où ils auraient été créés et où les infrastructures n'existaient pas. La couverture frontalière n'atteint pas encore sa pleine mesure parce que certains postes construits ne sont pas encore équipés ou disposent de peu de personnels.

## PROGRAMME 155

L'objectif du programme 155 était d'intensifier la recherche et l'exploitation du renseignement dans tous les domaines en vue de concourir efficacement à la préservation de la paix sociale, au maintien de l'ordre et de la sécurité publique, à la stabilité des Institutions Républicaines, à la sensibilisation des populations contre la propagation du coronavirus et à la lutte contre les nouvelles formes de menaces.

Au terme de l'année 2021, nous avons pu atteindre un niveau de résultat plus ou moins encourageant, de l'ordre de 93%.

Globalement, les services de renseignements ont réussi à couvrir les mouvements de revendications sociales dans un contexte marqué par :

- La guerre contre la secte islamiste BOKO HARAM, dont les exactions rendent difficile la construction des unités et le déploiement du dispositif de renseignement, visant à anticiper sur les éventuelles menaces et attaques terroristes ;

- La grande criminalité urbaine et rurale devient de plus en plus sophistiquée. En ce qui concerne la criminalité urbaine, sa montée en puissance se manifeste à travers la cybercriminalité. Quant au volet rural, elle est due à la résurgence du phénomène de coupeurs de route dont la tendance à sa diffusion dans d'autres Régions administratives du pays rend complexe le suivi de ce phénomène ;

- La persistance des fronts de revendication nés au Nord-Ouest et au Sud-Ouest au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre 2016 et leur montée en puissance constituent les diverses contraintes auxquelles l'exécution des programmes s'est heurtée ;

- La tenue de la CAN TOTALENERGIES 2021, du 09 janvier 2022 au 06 février 2022, a nécessité dès le deuxième trimestre de l'année 2021 ce, dans un contexte de persistance de la pandémie à CoronaVirus, une laborieuse réorganisation des Unités de renseignements de la DGSN.

## PROGRAMME 152

L'objectif du programme 152 au cours de l'année 2021 était de poursuivre le renforcement de l'action de la police dans la mise en œuvre de ses missions régaliennes. Dans cette perspective, il était question de redynamiser le processus d'administration générale, de remettre à niveau les capacités matérielles, infrastructurelles, et du système informatique de la Délégation Générale à la Sureté Nationale.

Plus concrètement, il fallait parvenir à terme à améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes. En résumé, le résultat obtenu au 31 décembre 2021 est de 99%. Ce taux de réalisation se justifie par :

- La gestion budgétaire améliorée ;

- La volonté d'opérationnaliser les nouvelles unités de Police créées ;

- La participation communautaire aux opérations de maintien de l'ordre par les groupes d'auto-défense ;

- L'acquisition des terrains pour la construction des nouvelles unités, notamment les COMMAND CENTER ;

La fourniture en matériel de maintien de l'ordre aux unités opérationnelles ;  
Le renforcement des capacités des fonctionnaires de police dans les unités opérationnelles.

### ■ 3.1. BILAN TECHNIQUE

#### 1- Exécution physique du budget

La recrudescence du grand banditisme observée ces dernières années, résulte des nouvelles formes de criminalités (criminalités transnationales, cybercriminalité et le terrorisme) ce qui a permis des changements et des innovations significatives dans plusieurs domaines de compétence de la Sûreté Nationale notamment :

##### **Dans le domaine organisationnel :**

- la construction et l'extension des unités de Police (Groupement de la Circulation et de la Voie Publique du Littoral, Commissariats de Sécurité Publique (Malentouen; Makenene, Nkolmetet et Commissariat spécial Bengbis, Poste Frontière d'Esu, Hôtel de Police de Bandjoun et des Centres Médicaux de Police de Douala, de Bafoussam); Constructions des Command Center et Constructions et équipements des Hôtels de police
- l'acquisition des micro-ordinateurs ;
- l'intensification de la Coopération Policière Internationale (implantation du siège Bureau sous – régional Interpol à Yaoundé, participation des fonctionnaires de Police aux missions de maintien de la paix de l'ONU qui rentrent pétris d'expérience en matière de maintien de l'ordre international en situation de crise ;
- le rajeunissement des effectifs et l'adaptation du personnel à l'environnement national et international par l'intensification de la formation ;
- l'informatisation des services de la SN, interconnexion des Délégations Régionales et des aéroports internationaux avec les services centraux ;
- le changement du réseau de transmissions ;
- la sécurisation de la nationalité camerounaise (passeport et CNI biométriques),
- l'informatisation du courrier ;
- la refonte de câblages informatiques.

La création et l'opérationnalisation des unités de Police ont permis de réduire considérablement la fréquence des braquages dans les principales villes de Yaoundé et de Douala ainsi que le phénomène des coupeurs de route.

#### **Intensification de la coopération policière internationale**

Dans le cadre de la coopération policière internationale, plusieurs contingents de fonctionnaires de Police ont été déployés en vue de contribuer au maintien de la paix dans différents pays (la mission hybride au Darfour, l'ONUSC en Côte d'Ivoire, la mission de maintien de l'ordre en RCA et au Congo démocratique). Cette Coopération s'est aussi intéressée à la sous-région d'Afrique Centrale. Ainsi, le Cameroun a eu l'honneur d'organiser plusieurs fois le sommet du Comité des Chefs de Police d'Afrique Centrale (CCPAC), avec en prime

l'implantation du siège du Bureau Sous-Régional à Yaoundé.

Le rajeunissement des effectifs et l'adaptation du personnel à l'environnement national et international par l'intensification de formations, stages et recyclages.

Dans le souci de moderniser et de rendre plus efficace le travail de la Police lors de la Coupe d'Afrique des Nations, et de s'adapter aux nouvelles formes de criminalités, afin de répondre plus efficacement aux enjeux sécuritaires, le renforcement des capacités techniques et opérationnelles est devenu une exigence. Par conséquent, la Sûreté Nationale a organisé durant les deux dernières années, des stages de formation tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Cameroun, axés sur le recyclage, la spécialisation et le perfectionnement.

a) - A l'intérieur :

ESSTIC,  
Centre de Formation Audio-Visuel de la CRTV ;  
CENAJES ;  
ISMP ;  
INJS ;  
ENSTP ;  
ENAM ;  
MINFI ;  
Cours Supérieur EIFORCES

b) - A l'extérieur :

ENA de Paris ;  
OIPC-Interpol de Lyon ;  
Académie de Police en Russie ;  
Les facultés de médecine en France et en Angleterre ;  
Les Ecoles Nationales Supérieure en France ;  
La faculté de Police en Egypte ;  
La Russie ;  
La Chine.

Toujours dans le cadre de sa politique de rajeunissement de ses effectifs, les recrutements ont été revus à la hausse depuis quelques années avec un accent particulier sur l'enquête préalable de moralité et la qualité de formation.

Afin de répondre aux exigences de la mondialisation, la DGSN s'est dotée d'importants outils informatiques et de communications, dans le but de renforcer la collaboration entre les services, afin de favoriser les échanges rapides et le partage de renseignement. Ces nouvelles technologies ont permis à la Sûreté Nationale d'adapter ses services aux nouvelles techniques de l'information et de la communication. Elles vont également contribuer de manière significative à l'exécution des enquêtes judiciaires et à la sauvegarde des fichiers spécifiques.

### **Le changement du réseau de transmissions**

Un important stock de matériels et d'équipements de transmissions a été acquis permettant ainsi de passer du réseau analogique au réseau numérique.

### **La Sécurisation de la nationalité camerounaise**

Un nouveau contrat a été signé pour la mise en place d'un nouveau système d'identification sécuritaire infalsifiable. Ainsi, les services compétents en matière d'établissement des passeports s'arriment au processus de biométrisation des documents, permettant de réduire considérablement le phénomène de double identité, de falsification d'identité. Les cas de figure qualifiés d'actes de contrefaçon des éléments de la filiation vont des malfaiteurs professionnels aux faussaires en passant par des jeunes camerounais en quête de réussite qui, à travers des moyens inavoués faussent leurs identités.

#### **Dans le domaine infrastructurel et logistique :**

La construction, réhabilitation et aménagement des unités de Police et des Centres de Formation et d'Instruction ;

L'acquisition des équipements modernes, techniques, spéciaux et spécifiques à la fonction ;

L'acquisition du matériel roulant et de communication (pour les unités d'interventions) ;

La mise en application de l'arrêt de la Cour Internationale de Justice.

#### **Construction, extension, réhabilitation et aménagement des édifices centraux, autres hôtels, commissariats, unités de Police, Ecole de Formation et Centres d'Instruction.**

Le vieillissement et l'inadaptation des infrastructures existantes, l'accroissement des effectifs des recrues et des stagiaires ont amené la Sûreté Nationale à envisager la construction, la réhabilitation et l'aménagement des locaux dans les unités de Police, Ecoles de Formations et Centres d'Instructions.

S'agissant des unités opérationnelles de Police, plusieurs projets ont été réalisés ou sont en cours de réalisation tels que :

L'extension au plan national du système intelligent de la vidéo-surveillance ;

L'équipement des services d'interventions en matériels spécifiques ;

La construction, la réhabilitation et l'équipement de certains Centres médicaux de la Police de Bamenda, du commissariat de sécurité publique de Bankim ;

La construction des hôtels de Police de TSINGA, d'EKOUNOU, d'ODZA, de l'Ecole Nationale Supérieure de Police, de BONANJO et du Camp Pondi ;

La construction des Postes frontières de BOUDJOUNKOURA, de KIKA ;

Les Commissariats de Sécurité Publique de Bangou de Malentouen.

#### **Mise en application de l'arrêt de la Cour Internationale de Justice**

S'agissant de la mise en application des accords de GreenTree, un décret du Chef de l'Etat a créé une vingtaine d'unités opérationnelles de Police sur l'étendue de la péninsule de Bakassi en vue d'assurer la surveillance des côtes et du repeuplement de BAKASSI. Deux de ces unités ont déjà été construites (Ngosso et Akwa) et 15 sont en cours de construction. Certains équipements spécifiques à l'instar des chaloupes à moteur, des gilets de sauvetage, les jumelles à infrarouge ont été acquises.

En dépit des difficultés conjoncturelles nationales et internationales, la Police camerounaise s'efforce de s'acquitter de ses missions régaliennes dans ces localités.

### ■ 3.2. BILAN FINANCIER

Les dotations financières en milliers de FCFA de la DGSN des trois dernières années réparties en budget de fonctionnement et d'investissement se présentent ainsi qu'il suit :

Les enveloppes allouées à la DGSN étaient de **82 milliards 400 000 FCFA** et **25 milliards FCFA** pour FINEX en 2019 ; **87 milliards 486 000 FCFA** et **15 milliards FCFA** pour FINEX en 2020 et de **84 milliards 175 000 FCFA** et **1 milliard 800 000 FCFA** pour le PLANUT en 2021.

Le taux d'exécution est de 100% pour le fonctionnement et de 38% pour les investissements.

Les dotations budgétaires présentées plus haut des trois dernières années ont été largement inférieures aux demandes globales estimées à 95 milliards 669 099 FCFA en 2019, 96 milliards 351 000 FCFA en 2020 et 87 milliards 688 407 FCFA en 2021.

Face aux écarts observés entre les demandes et les dotations, les multiples besoins auxquels la DGSN devra faire face sont restés insatisfaits.

Au cours de l'exercice 2021, les principales difficultés que la DGSN a rencontrées dans l'exécution de son budget d'investissement restent :

- L'insuffisance des ressources financières, qui n'a pas permis la construction d'infrastructures et des projets. Cet état de choses constitue un lourd obstacle à l'atteinte des objectifs assignés à la DGSN, portant ainsi un sérieux coup à l'amélioration de l'offre de sécurité ;

- La suspension de la contractualisation pour cause de dépassement de l'enveloppe financière des projets PLANUT ;

- Pour ce qui est du BIP ordinaire, le paiement des décomptes connaît des retards qui entraînent un goulot dans l'exécution totale des opérations d'investissement.

### ■ 3.3. PERSPECTIVES

Dans le cadre de la poursuite des nouveaux objectifs de la SND 30, la DGSN va orienter ses efforts vers :

- La prise en compte dans le budget de la Sûreté Nationale des Hôtels de police en dépassement de l'enveloppe, dans le cadre du PLANUT ;

- La budgétisation des charges liées à la production des Cartes Nationale d'Identité en vue de poursuivre la sécurisation de la nationalité camerounaise ;

- La prise en charge des interventions spéciales dans le budget de fonctionnement ;

- L'acquisition des effets d'habillement et passementeries ;

- L'opérationnalisation accrue des unités territoriales dans les zones à haut risques ;

- L'équipement des nouvelles unités construites dans le cadre du Plan d'urgence ;

- La réfection de l'Immeuble siège ;

- L'aménagement d'un centre d'imagerie à l'hôpital de la Police de Yaoundé ;

- La formation continue du personnel en matière de lutte contre la cybercriminalité ;

- Le rajeunissement des effectifs de la Police par les recrutements déjà en cours ;

- La mise en œuvre du Cour Supérieur de Sécurité Intérieure créée par décret en 2012 pour la recherche, la spécialisation et l'analyse stratégique ;

- La réorganisation de l'ENSP et du CIAP, en vue de crédibiliser l'option d'une formation de qualité adaptée aux exigences sécuritaires de l'heure ;

- La construction de l'Hôpital de référence ;

La construction de l'Académie de Police de Mbankomo ;  
 L'extension de la vidéo-surveillance avec en prime l'inscription des fonds de contrepartie ;  
 Le renouvellement du parc-automobile de la Délégation Générale à la Sûreté Nationale ;  
 La sécurisation du patrimoine immobilier de la Délégation Générale à la Sûreté Nationale ;  
 La densification du maillage sécuritaire sur le territoire national par la mise en œuvre d'un plan d'équipement progressif des services et des Unités de Police ;  
 La poursuite des mesures d'assainissement au sein du corps de la Police  
 La poursuite de l'acquisition du matériel et équipements techniques et spéciaux de maintien de l'ordre ;  
 La poursuite de la mise en application de l'Arrêt de la Cour Internationale de Justice par la construction et l'opérationnalisation des unités dans la péninsule de Bakassi ;  
 La poursuite de la construction et de l'équipement des centres médicaux de Police dans les 10 régions ;  
 La poursuite de l'informatisation des services de la DGSN ;  
 Dans le cadre de la formation continue du personnel de toutes les structures de la Sûreté Nationale à travers la poursuite des voyages d'études et de perfectionnement des cadres de la Sûreté Nationale ;  
 L'équipement et l'opérationnalisation du laboratoire de police scientifique et technique ;  
 L'acquisition des aéronefs ;  
 La poursuite de l'acquisition des matériels performants de transmission ;  
 L'acquisition des matériels spécialisés d'écoute, des écrans miniaturisés, des caméras, des appareils d'enregistrement, des jumelles, des valises avec caméra de surveillance ;  
 La poursuite de l'acquisition des équipements de sécurisation des zones frontalières.

#### ■ 4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE

Depuis les bouleversements géopolitiques et sociaux survenus dans les années 1990, l'apparition de nouvelles formes opératoires dans le domaine du grand banditisme appuyé par les réseaux de criminalité transfrontalière et transnationale (bandes armées, coupeurs de routes ou « Boko-haram », trafics de drogues et de stupéfiants, d'êtres humains, blanchiment d'argent, terrorisme ...) et les mutations sociologiques et psychologiques dues à l'urbanisation rapide et désordonnée, conjuguée à la poussée démographique et à l'exode rural, la sécurité est devenue une préoccupation lancinante pour toutes les forces de sécurité en général et pour la Police en particulier. Ces problèmes pour l'essentiel sécuritaire constituent, à n'en point douter, des entraves au développement économique et social et donc à l'émergence du Cameroun.

En vue, à défaut d'éradiquer, mais de réduire à leur plus simple expression ces défis sécuritaires la Sûreté Nationale se doit d'inscrire ses actions dans l'intensification de la lutte contre l'insécurité, la criminalité et le terrorisme d'une part et, le renforcement du maintien de l'ordre d'autre part. Il s'agit là de ses objectifs stratégiques qui peuvent se résumer en la préservation de la paix sociale par le renforcement de la protection des institutions d'une part et, de la sécurité des personnes et des biens d'autre part à travers notamment une Police de proximité.

En ce qui concerne l'insécurité, la criminalité et le terrorisme, il est attendu de la DGSN en cohérence avec la SND 30 de :

- réduire nettement les flux financiers illicites et le trafic d'armes à travers la surveillance et la maîtrise des flux migratoires de contrôle des devises aux frontières ;
- lutter contre toutes les formes de criminalité notamment la cybercriminalité ;
- lutter contre le terrorisme et renforcer la coopération internationale en la matière ;
- prévenir l'endoctrinement et l'enrôlement des jeunes ;
- lutter contre la contrebande et la criminalité transfrontalière ;
- assurer la sécurité maritime le long des côtes camerounaises en collaboration avec les autres forces ;
- encadrer l'exercice des activités des comités de vigilance.

S'agissant du maintien de l'ordre, la DGSN envisage entre autres de :

- renforcer le dispositif d'ordre et de sécurité publique en multipliant les patrouilles pédestres et motorisées, diurnes et nocturnes, en assurant les services d'ordre des grands événements, en multipliant les opérations de police telles que les bouclages, la surveillance de la voie publique ainsi que des lieux publics, la régulation de la circulation routière et la constatation des infractions liées à celle-ci, l'optimisation de la vidéosurveillance, la surveillance des points criminogènes. L'entretien du parc automobile existant et l'acquisition de nouveaux matériels roulants, ainsi que la construction, la réhabilitation et l'équipement des unités concourront également aux services du maintien de l'ordre ;
- encadrer et développer les capacités opérationnelles de la police municipale à travers l'organisation des stages et formations dans les domaines de compétences prévues par le Décret N°2022/354 du 09 août 2022 fixant les modalités d'exercice de la police municipale ;
- renforcer le dispositif préventif de police administrative à travers le renseignement prévisionnel, les enquêtes administratives et la production des documents de renseignement prévisionnel ;
- intensifier la lutte contre la délinquance juvénile et le phénomène de délinquance en bande par l'extension de la sécurisation des établissements scolaires qui nécessite la création de nouvelles Unités en vue d'un maillage territorial inclusif d'une part, mais aussi par l'outillage des fonctionnaires de police à surveillance des bandes, à l'analyse du phénomène de « microbes », à leur interpellation et aux enquêtes impliquant les bandes juvéniles, y compris leur accompagnement social.

Pour mener à bien leurs missions, quatre programmes ont été retenus mettant en exergue les projets à réaliser pour le compte de l'exercice 2023.

Il s'agit de :

Programme 062 : **Consolidation de la sécurité publique**

Programme 063 : **Renforcement de la sécurité frontalière**

Programme 064 : **Redynamisation du système de renseignement**

Programme 065 : **Gouvernance et appui institutionnel**

Les programmes et actions de la DGSN ont été élaborés et validés lors des CIEP en 2022. Les stratégies de la Police découlent de la vision de développement à long terme du Cameroun à savoir : « Faire du Cameroun un pays moderne, émergent, prospère, performant, uni dans sa diversité ». Il s'agit d'atteindre l'émergence par l'accélération de la croissance économique vers un taux à 02 chiffres et ainsi, réduire considérablement la pauvreté. Ces objectifs ne pourraient

être atteints sans la Paix. De ce fait, afin de garantir à tous une paix sociale durable, la Police a mis sur pied un certain nombre d'actions.

S'agissant du programme « **Consolidation de la Sécurité Publique** », il sera entre autres question d'améliorer les performances des services par l'intensification de la lutte contre le grand banditisme dans les principales villes et même sur toute l'étendue du territoire national à travers la poursuite de la création des Unités de Police et l'acquisition du matériel de maintien de l'ordre. Un renforcement des capacités opérationnelles est nécessaire pour faire face aux troubles socio-politiques qui se muent en rébellion et en terrorisme dans le Sud-Ouest et le Nord-Ouest.

Pour ce qui est du Programme « **Renforcement de la sécurité frontalière** », la Police entend acquérir des équipements et matériels modernes spécifiques pour renforcer le contrôle des flux migratoires tant au niveau des frontières que du territoire national.

En ce qui concerne le programme « **Redynamisation du système de Renseignement** », les nouvelles menaces de criminalité, du grand banditisme transfrontalier et transnational et de l'ingérence étrangère constituent une préoccupation majeure des Forces de Défense en général et de Police en particulier. Pour résoudre ce fléau, les autorités de la Police entendent intensifier la recherche du renseignement à travers une politique de renforcement des capacités humaines, matérielles, opérationnelles et stratégiques.

S'agissant du Programme support intitulé « **Gouvernance et de l'appui institutionnel** », il sera question d'une gestion maîtrisée dans l'organisation des recrutements, la formation, le recyclage et les gratifications des personnels ainsi que de l'acquisition des équipements et matériels techniques et spéciaux en vue de répondre aux exigences et besoins sans cesse croissants de la population. Un point d'honneur sera porté sur l'amélioration de la qualité de la dépense.

## ■ 5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES

Les quatre programmes suivants déclinés en actions décrivent la feuille de route de la DGSN en relation avec les missions qui lui sont assignées dans le document de la SND30.

### Programme 062 : **CONSOLIDATION DE LA SECURITE PUBLIQUE**

Action 1 : Renforcement des Opérations de police préventive ;

Action 2 : Intensification de la lutte contre la criminalité et des actes terroristes ;

Action 3 : Redynamisation des Opérations de police répressive ;

Action 4 : Mise en œuvre des plans d'infrastructures et d'équipements de la Sécurité Publique ;

Action 5 : Renforcement de la surveillance de la voie publique et de la circulation ;

Action 6 : Appui au recrutement et à l'encadrement des Polices Municipales.

### Programme 063 : **RENFORCEMENT DE LA SECURITE FRONTALIERE**

Action 1 : Amélioration du processus de production des documents de voyage ;

Action 2 : Renforcement des opérations d'Immigration ;

Action 3 : Renforcement de la couverture frontalière.

**Programme 064 : REDYNAMISATION DU SYSTEME DE RENSEIGNEMENT**

Action 1 : Renforcement de la Recherche du renseignement général ;

Action 2 : Renforcement des capacités du personnel du renseignement ;

Action 3 : Renforcement de la recherche, du recueil et la transmission du renseignement spécialisé ;

Action 4 : Mise en œuvre des plans d'infrastructures et d'équipements du renseignement.

**Programme 065 : GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL**

Action 1 : Cadre de travail

Action 2 : Planification et gestion budgétaire ;

Action 3 : Système d'information et de production statistiques ;

Action 4 : Gestion des ressources humaines ;

Action 5 : Contrôle et audit interne du fonctionnement et la performance des services ;

Action 6 : Conseil et assistance juridique ;

Action 7 : Communication et relations publiques ;

Action 8 : Ressources documentaires et information des usagers ;

Action 9 : Coordination et suivi des activités des services.

L'exécution efficace des programmes commande la mise en place au sein de la DGSN d'une organisation bien structurée. Aussi, les dispositifs organisationnels comportent-ils plusieurs intervenants dont les rôles et les responsabilités sont définis de manière indicative.

les rôles et les intervenants dans la chaîne budgétaire se déclinent ainsi qu'il suit :

**Le Délégué Général à la Sûreté Nationale** : Il est l'ordonnateur principal du budget. A ce titre, il valide le budget à lui soumis par les services compétents de la DGSN, désigne les coordonnateurs des programmes et signe les fiches d'accréditation des crédits par programme et par gestionnaire délégué.

**Le Secrétaire Général** : Il est le coordonnateur général des programmes. en ce sens, il coordonne l'élaboration des programmes, préside la commission technique chargée de la préparation du budget programme et supervise le comité de la Chaîne PPBS.

**Les responsables des programmes** : Il est le principal responsable de la mise en œuvre du programme. A ce titre, il formule la stratégie programme, organise et anime le processus budgétaire au niveau du programme, arbitre les actions du programme et rend compte de la performance globale du programme.

En plus des activités (déclinées en tâches) à mettre en œuvre dans le cadre de l'action, il évalue le coût de l'action, établit un planning de l'exécution physique et financière des activités déclinées par tâches liées à l'action, suit et contrôle l'exécution des activités et tâches liées à l'action.

**Les Contrôleurs de gestion** : ces derniers, désignés sur la base de leur fonction et de leurs compétences sont informés de leur charge dans la mise en œuvre des programmes. Aussi,

leur désignation par programme a permis l'animation effective du dialogue de gestion au sein de notre administration.

En tant qu'acteurs principaux dans le pilotage du budget programme, les contrôleurs de gestion jouent un rôle clé tant dans la phase de préparation que celle de l'exécution du budget.

Dans la phase de préparation, ils s'assurent que toutes les conditions techniques sont réunies pour la mesure de toutes les performances inscrites dans le PPA. A ce sujet, ils contrôlent :

- la cohérence des objectifs avec les finalités de politiques publiques,
- la pertinence des indicateurs par rapport aux objectifs et leurs capacités à rendre compte des évolutions vers les résultats des programmes,
- la qualité des activités par rapport aux objectifs des programmes et actions, la pertinence des résultats attendus de chaque activité dans la perspective du suivi des performances des unités administratives,
- l'homogénéité de l'évaluation des coûts des activités et la qualité des imputations budgétaires.

Au cours de l'exécution, ils ont la responsabilité principale de collecter, traiter et commenter les informations les plus pertinentes de mise en œuvre de tous les programmes dans une optique de prises de décisions stratégiques par l'ordonnateur principal dans la conduite des actions vers les résultats. Entre autres rôles, ils évaluent les écarts et risques de non performance tout en proposant les mesures correctives et, produisent les Rapport annuels de performance (RAP) en étroite collaboration avec les responsables de programme.

**Les responsables d'actions** : ce sont des coordonnateurs de chacune des actions du programme. Ils assistent les responsables des programmes et sont chargés de piloter les services, ainsi que les opérateurs (collaborateurs) chargés de l'exécution des activités liées à la mise en œuvre de l'action. Par ailleurs, ils ont pour rôle de collecter et traiter les données pour la production d'un rapport consolidé.

### **Le cadre organisationnel de mise en OEuvre**

La mise en œuvre des programmes est placée sous la responsabilité d'un coordonnateur désigné par le DGSN. Il sera assisté des intervenants dont les rôles et les responsabilités sont déclinés de manière indicative ainsi qu'il suit:

- Le SG/DGSN, Coordonnateur Général du programme 065. A ce titre, il est chargé de :
  - la coordnnation de toutes les activités du programme ;
  - l'organisation et l'animation du processus budgétaire au niveau du programme ;
  - l'arbitrage des actions du programme ;
  - rendre compte au DGSN de la performance globale du programme ;
  - la coordination des actions du programme ;
  - la formulation de la stratégie programme ;
  - l'identification des activités (déclinées en tâches) à mettre en œuvre dans le cadre de l'action ;
  - l'évaluation du coût de l'action ;
  - la programmation de l'exécution physique et financière des activités déclinées en tâches liées à l'action ;
  - du suivi de l'exécution des activités ;

- rendre compte au coordonnateur général de l'exécution physique et financière ;
- Délégués Régionaux de la SN, DRPJ/SN : responsables des unités déconcentrées destinataires des crédits alloués aux activités ;
  - Commissaires Centraux ; Commissaires Sécurité Publique et spéciaux d'Arrondissement ; Chefs de Poste Sécurité Publique : responsables des unités déconcentrées destinataires des crédits alloués aux tâches. De ce fait, ils :
    - rendent compte au coordonnateur de l'action sur le niveau d'exécution ;
    - affectent les ressources humaines et matérielles mises à leur disposition à cet effet ;
    - assurent la réalisation des tâches liées à l'activité ;
    - gèrent les ressources humaines, matérielles et financières mises à leur disposition à cet effet, les crédits alloués aux unités extérieures sont mis à la disposition des maîtres d'ouvrage ;
    - gèrent les ressources humaines, matérielles et financières mises à leur disposition à cet effet, les crédits alloués aux unités extérieures sont mis à la disposition des maîtres d'ouvrage délégués (gouverneurs et préfets), à la Paierie et à la perception.

### CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 062

CONSOLIDATION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE						
Actions du programme	Objectif	Indicateurs				
		Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification	
01	RENFORCEMENT DES OPÉRATIONS DE POLICE PRÉVENTIVE	Empêcher la commission d'actes d'infractions afin d'en réduire le nombre	Nombre de patrouilles motorisées et pédestres déployées quotidiennement	2 800	3 000	Rapport des activités
02	INTENSIFICATION DE LA LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ ET LES ACTES TERRORISTES	Réduire au maximum les infractions à la loi pénale et les actes terroristes en intégrant la gestion des scènes de crime post-attentat	Nombre de gangs démantelés et corps de délits saisis	150	90	Rapport des activités
03	REDYNAMISATION DES OPÉRATIONS DE POLICE RÉPRESSIVE	Rétablir ou restaurer l'ordre public	Nombre d'opérations de police répressive organisées	250	280	Rapport des activités
04	MISE EN ŒUVRE DES PLANS D'INFRASTRUCTURES ET D'ÉQUIPEMENT DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE	Améliorer les infrastructures, équipement, et moyens matériels de la sécurité publique	Proportion d'unités disposant d'un minimum d'infrastructure et équipement	300	300	Rapport des activités
05	RENFORCEMENT DE LA SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE ET DE LA CIRCULATION	Combattre l'insécurité routière et le désordre urbain	Nombre d'infractions constatées sur la voie publique	250	150	Rapport des activités
06	APPUI AU RECRUTEMENT ET À LA L'ENCADREMENT DES POLICES MUNICIPALES	Renforcer les capacités opérationnelles des polices municipales	Proportion d'agents des polices municipales ayant bénéficié des modules de formation dispensés par la DGSN	50	100	Rapports d'activités

### CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 063

RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ FRONTALIÈRE						
Actions du programme	Objectif	Indicateurs				
		Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification	
01	AMÉLIORATION DU PROCESSUS DE PRODUCTION DES DOCUMENTS DE VOYAGE	Faciliter la délivrance des documents de voyage	Proportion de documents produits par rapport à la demande	380 000	400 000	Rapport des activités
02	RENFORCEMENT DES OPÉRATIONS D'IMMIGRATION	Maîtriser les flux migratoires	Quantité de rapatriements effectués	150	150	Rapports des activités

## SYNTHESE DE LA STRATEGIE

## PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

03	RENFORCEMENT DE LA COUVERTURE FRONTALIERE	Consolider la sécurité des zones frontalières	Proportion des postes frontières construits par rapport à la couverture nationale des frontières terrestres, aériennes et maritimes	2 000	2 000	Rapport des activités
----	---	---	---	-------	-------	-----------------------

## CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 064

## REDYNAMISATION DU SYSTEME DE RENSEIGNEMENT

Actions du programme	Objectif	Indicateurs				
		Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification	
01	RENFORCEMENT DE LA RECHERCHE DU RENSEIGNEMENT GÉNÉRAL	Consolider l'occupation du terrain dans la collecte des informations et des renseignements	INFORMATIONS CLASSIFIEES	0		Rapports
02	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DU PERSONNEL DU RENSEIGNEMENT	Améliorer le rendement des fonctionnaires de la sûreté nationale en matière de renseignements, d'enquêtes administratives et civiles	INFORMATIONS CLASSIFIEES	0		Rapports
03	RENFORCEMENT DE LA RECHERCHE, DU RECUEIL ET LA TRANSMISSION DU RENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ	Appréhender de manière systématique les menaces d'atteinte à la sûreté de l'Etat	INFORMATIONS CLASSIFIEES	0		Rapports
04	MISE EN ŒUVRE DES PLANS D'INFRASTRUCTURES ET D'ÉQUIPEMENTS DU RENSEIGNEMENT	Améliorer les infrastructures, équipements, et moyens matériels de renseignements	INFORMATIONS CLASSIFIEES	0		

## CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 065

## GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DE LA DGSN

Actions du programme	Objectif	Indicateurs				
		Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification	
01	CADRE DE TRAVAIL	Doter les différentes structures d'infrastructures et équipements adéquats	Proportion du personnel disposant d'un poste de travail	95	96	PV de réception des équipements
02	PLANIFICATION ET GESTION BUDGÉTAIRE	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense	Nombre d'extrants de la chaîne PPBS produits annuellement dans les délais	8	8	Rapport annuel des activités
03	SYSTEME D'INFORMATION ET PRODUCTION STATISTIQUES	Mettre à disposition des décideurs et des usagers des informations et données informations et statistiques fiables pour le suivi/évaluation de la performance	Proportion des indicateurs du tableau de bord de référence produits selon les normes d'assurance qualité	85	87	Rapport annuel des activités
04	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	Améliorer les capacités techniques des ressources humaines	Niveau de mise en œuvre du plan annuel de formation	75	80	Rapport des activités
05	CONTROLE ET AUDIT INTERNE DU FONCTIONNEMENT ET LA PERFORMANCE DES SERVICES	Améliorer le fonctionnement et la performance des services	Proportion de structures contrôlées et auditées par an	45	50	Rapport annuel des activités
06	CONSEIL ET ASSISTANCE JURIDIQUE	Veiller au respect des lois et règlements	Proportion des textes élaborés par an dans les délais	10	15	Rapport annuel des activités
07	COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES	Accroître la visibilité des actions menées	Nombre d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique par an	20	20	Rapport annuel des activités
08	RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET INFORMATION DES USAGERS	Améliorer la gestion des ressources documentaires et information d'accueil	Proportion des services de la DGSN disposant d'un mécanisme fonctionnel pour l'archivage des documents et informations	5	10	
09	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES	Assurer la cohérence et l'efficacité des interventions du ministère	Nombre de sessions de dialogue de gestion stratégique tenues par an	95	95	Rapport annuel des activités



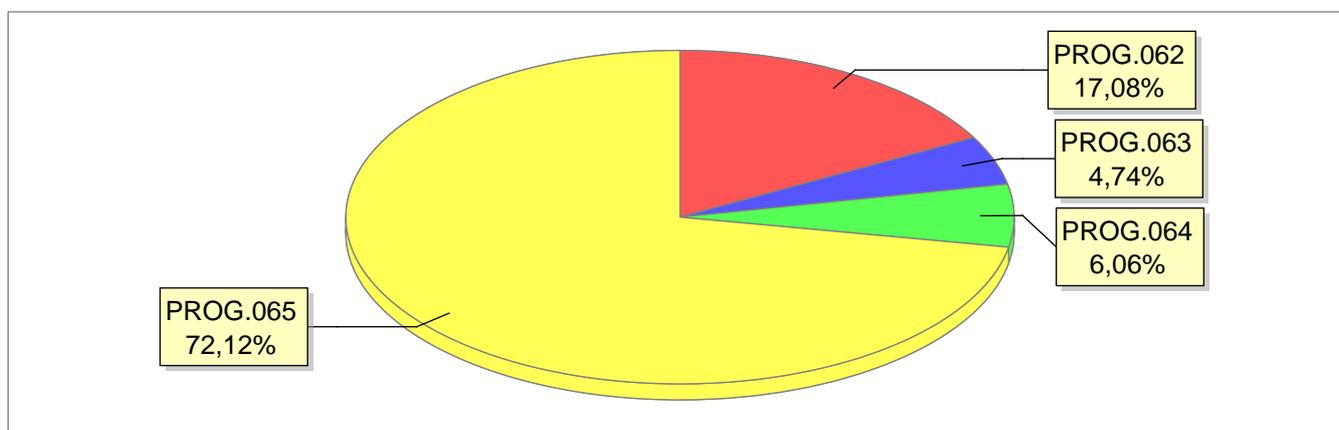
**DEUXIEME PARTIE**  
**CONTENU DES PROGRAMMES**



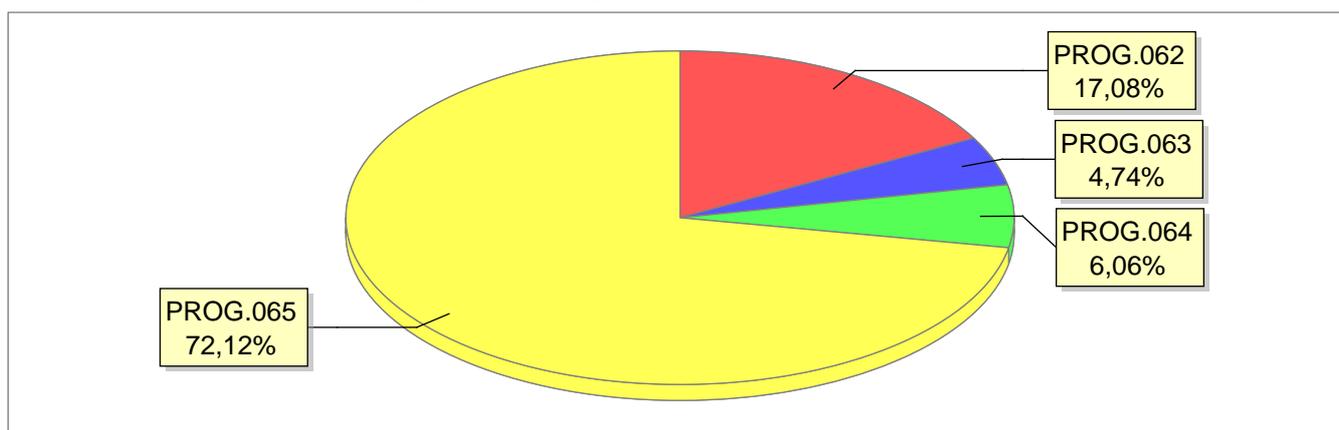
## REPARTITION DES CREDITS DU CHAPITRE

NUMÉRO ET INTITULÉ DU PROGRAMME	DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
062 CONSOLIDATION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE	10 725 701 280	10 725 701 280	6 450 989 755	6 450 989 755	17 176 691 035	17 176 691 035
063 RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ FRONTALIÈRE	4 288 300 000	4 288 300 000	480 000 000	480 000 000	4 768 300 000	4 768 300 000
064 REDYNAMISATION DU SYSTÈME DE RENSEIGNEMENT	5 950 209 982	5 950 209 982	144 844 000	144 844 000	6 095 053 982	6 095 053 982
065 GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DE LA DGSN	71 702 788 738	71 702 788 738	824 166 245	824 166 245	72 526 954 983	72 526 954 983
<b>TOTAL</b>	<b>92 667 000 000</b>	<b>92 667 000 000</b>	<b>7 900 000 000</b>	<b>7 900 000 000</b>	<b>100 567 000 000</b>	<b>100 567 000 000</b>

## AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT



## CREDITS DE PAIEMENT





**6. PROGRAMME 062**

**CONSOLIDATION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**

RESPONSABLE DU PROGRAMME



## ■ 6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Depuis les bouleversements géopolitiques et sociaux survenus entre les années 1980 - 1990, l'apparition des nouvelles formes opératoires dans le domaine du grand banditisme appuyé par les réseaux de criminalité transfrontalière et transnationale (bandes armées, coupeurs de route ou "boko haram", trafic des drogues et stupéfiants, d'êtres humains, blanchiment d'argent, terrorisme ...) et les mutations sociologiques et psychologiques dues à l'urbanisation rapide et désordonnée conjuguée à la poussée démographique et l'exode rural, la sécurité est devenue une préoccupation lancinante pour toutes les forces de sécurité en général et pour la Police en particulier. L'objectif stratégique de la Sûreté Nationale est de préserver la paix sociale par le renforcement de la sécurité des personnes et des biens à travers notamment une police de proximité. La stratégie adoptée est la mise en œuvre des actions ci-après :

- Renforcement des opérations de police préventive ;
- Redynamisation des opérations de police répressive ;
- Intensification de la lutte contre la criminalité et des actes terroristes ;
- Renforcement de la surveillance de la voie publique et de la circulation ;
- Mise en œuvre des plans d'infrastructures et d'équipement de la sécurité publique ;
- Appui au recrutement et à l'encadrement des polices municipales.

Pour ce faire, il est nécessaire d'acquérir les matériels et équipements suivants :

1. Le matériel de maintien de l'ordre ;
2. Le matériel des transmissions et de communication ;
3. Le matériel roulant ;
4. Les équipements spéciaux ;
5. Les effets d'habillement et passementerie ;
6. Les infrastructures et ouvrages de pointe.

L'objectif de ce programme est d'accroître la protection des institutions, des libertés publiques, des personnes et des biens. L'indicateur retenu est le taux de couverture sécuritaire du territoire national. Ce programme comprend cinq (05) actions.

## ■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

**OBJECTIF 1** Accroître la protection des institutions, des libertés publiques, des personnes et des biens

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de couverture sécuritaire du territoire national	%	2021	93	2023	95

**PROGRAMME 062 - CONSOLIDATION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de couverture sécuritaire du territoire national	
Objectif	Accroître la protection des institutions, des libertés publiques, des personnes et des biens	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	062 - CONSOLIDATION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	- Direction de la Sécurité Publique	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	-Direction de la Police Judiciaire -Délégations Régionales de la Sureté Nationale -Unités de Sécurité Publique - Commandement Central du Groupement Mobile d'Intervention - Régiment d'opérations spéciales - Compagnie Spécialisée pour la Protection des Diplomates - Unités spéciales d'intervention rapide	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données Quantitatives Numérateur: nombre d'unités de sécurité publique fonctionnelles Dénominateur: nombre d'unités de sécurité publique nécessaires	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	$(\text{nombre d'unités de sécurité publique fonctionnelles}) / (\text{nombre d'unités de sécurité publique nécessaires}) * 100$	
Périodicité de la mesure	annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 93
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2023	Valeur: 95.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 95
	Année: 2024	Valeur: 97
	Année: 2025	Valeur: 98,5
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	- Direction de la Sécurité Publique	
Mode de collecte des données	Utilisation des sources administratives (rapports d'activité des unités de sécurité publique)	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction de la Sécurité Publique	
Vérification/ Validation des données	Direction des finances, de la gestion informatique et de la logistique	
Service responsable de la synthèse des données	Direction de la Sécurité Publique	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction des finances, de la gestion informatique et de la logistique	
Coût de collecte et d'analyse	/	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	/	
Modalités d'interprétation	/	
5) Commentaires		

## ■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** RENFORCEMENT DES OPÉRATIONS DE POLICE PRÉVENTIVE
- ACTION 02:** INTENSIFICATION DE LA LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ ET LES ACTES TERRORISTES
- ACTION 03:** REDYNAMISATION DES OPÉRATIONS DE POLICE RÉPRESSIVE
- ACTION 04:** MISE EN ŒUVRE DES PLANS D'INFRASTRUCTURES ET D'ÉQUIPEMENT DE LA SÉCURITE PUBLIQUE
- ACTION 05:** RENFORCEMENT DE LA SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE ET DE LA CIRCULATION
- ACTION 06:** APPUI AU RECRUTEMENT ET À LA L'ENCADREMENT DES POLICES MUNICIPALES

## ■ 6.2. STRATÉGIE PROGRAMME

Depuis l'indépendance, le Cameroun poursuit son objectif politique de sécurité intérieure à travers le concept stratégique de « sûreté nationale », objectif qui sert de boussole à l'action de la Police nationale au quotidien. Au regard de ses missions régaliennes et de la complexité de nouvelles formes du grand banditisme appuyée par les réseaux de criminalité cybernétique, du terrorisme et des nouveaux enjeux de sécurité, la Police s'est engagée à maintenir le pays à un niveau de sécurité compatible avec ses objectifs de développement politique, économique et social. Dans cette optique, elle développe un partenariat interne et multinational. La stratégie adoptée est la mise en œuvre des actions ci-après :

1. Renforcement des opérations de police préventive ;
2. Renforcement de la surveillance de la voie publique et la circulation ;
3. Redynamisation des opérations de police répressive ;
4. Intensification de la lutte contre la criminalité et les actes terroristes ;
5. Mise en œuvre des plans d'infrastructures et d'équipements de la sécurité publique ;
6. Appui au recrutement et à l'encadrement des polices municipales.

Pour ce faire, il est nécessaire d'acquérir les matériels et équipements suivants :

- (i) le matériel de maintien de l'ordre ;
- (ii) le matériel des transmissions et de communication ;
- (iii) le matériel roulant ;
- (iv) les équipements spéciaux ;
- (v) les effets d'habillement et passementerie ;
- (vi) les infrastructures et ouvrages de pointe.

### 6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

#### ACTION 01

##### RENFORCEMENT DES OPÉRATIONS DE POLICE PRÉVENTIVE

**Renforcement des opérations de police préventive** à travers la dissuasion des populations par des patrouilles, la salubrité publique dans les agglomérations urbaines et les emprises de chemin de fer, la présence permanente des fonctionnaires de police dans les lieux publics (police de proximité), la mise à disposition du numéro 117 auprès du public, l'émission « au service de tous et de chacun » qui permet d'éduquer les populations afin d'éviter la commission des infractions.

**OBJECTIF 1.** Empêcher la commission d'actes d'infractions afin d'en réduire le nombre

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de patrouilles motorisées et pédestres déployées quotidiennement	nb	2021	2 800	2023	3 000

#### ACTION 02

##### INTENSIFICATION DE LA LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ ET LES ACTES TERRORISTES

**Intensification de la lutte contre la criminalité et les actes terroristes** à travers la réduction au maximum les infractions à la loi pénale et les actes terroristes, la lutte contre le trafic et l'usage illicite des stupéfiants et des substances psychotropes, la recherche et le renseignement.

**OBJECTIF 1.** Réduire au maximum les infractions à la loi pénale et les actes terroristes en intégrant la gestion des scènes de crime post-attentat

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de gangs démantelés et corps de délits saisis	nb	2021	150	2023	90

#### ACTION 03

##### REDYNAMISATION DES OPÉRATIONS DE POLICE RÉPRESSIVE

**Redynamisation des opérations de police répressive** à travers les enquêtes, la diffusion et l'exécution des directives des magistrats compétents, par la recherche des auteurs des crimes et délits par le renforcement des capacités techniques, matérielles, infrastructurelles et humaines.

**OBJECTIF 1.** Rétablir ou restaurer l'ordre public

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'opérations de police répressive organisées	nb	2021	250	2023	280

**ACTION 04****MISE EN ŒUVRE DES PLANS D'INFRASTRUCTURES ET D'ÉQUIPEMENT DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**Mise en œuvre des plans d'infrastructures et d'équipements de la sécurité publique** par l'amélioration des infrastructures, équipements et moyens matériels de la sécurité publique.

**OBJECTIF 1.** Améliorer les infrastructures, équipement, et moyens matériels de la sécurité publique

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion d'unités disposant d'un minimum d'infrastructure et équipement	%	2021	300	2023	300

**ACTION 05****RENFORCEMENT DE LA SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE ET DE LA CIRCULATION**

**Renforcement de la surveillance de la voie publique et de la circulation** Toutes ces actions permettent de combattre l'insécurité routière et le désordre urbain à travers le nombre d'infractions constatées quotidiennement dans leur diversité sur la voie publique ci-après :

- la création des unités de police ;
- la réhabilitation des édifices et ouvrages de la police ;
- le recrutement, la formation initiale et continue des personnels;
- la mise sur pied d'une structure de communication.

**OBJECTIF 1.** Combattre l'insécurité routière et le désordre urbain

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'infractions constatées sur la voie publique	nb	2021	250	2023	150

**ACTION 06****APPUI AU RECRUTEMENT ET À LA L'ENCADREMENT DES POLICES MUNICIPALES**

Les collectivités territoriales décentralisées, notamment les municipalités, participent à travers leurs polices municipales à la lutte contre le désordre urbain en liaison avec la Police nationale et à la sécurisation des marchés et lieux publics qui leur incombent. Leur importance est consacrée par la stratégie nationale de développement notamment sur son quatrième pilier qu'est la gouvernance, la décentralisation et la gestion stratégique de l'Etat. Pour lutter contre la criminalité, l'insécurité et le désordre urbain une synergie d'actions est nécessaire entre les structure étatiques et collectivités territoriales décentralisées. A ce titre, il est opportun d'apporter un appui en terme d'encadrement et de renforcement des capacités opérationnelles des agents des polices municipales à travers des modules formations.

**OBJECTIF 1.** Renforcer les capacités opérationnelles des polices municipales

**PROGRAMME 062 - CONSOLIDATION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion d'agents des polices municipales ayant bénéficié des modules de formation dispensés par la DGSN	%	2021	50	2023	100

**PROGRAMME 062 - CONSOLIDATION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de patrouilles motorisées et pédestres déployées quotidiennement	
Objectif	Empêcher la commission d'actes d'infractions afin d'en réduire le nombre	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	062 - CONSOLIDATION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE	
Action concernée par l'objectif	01 - RENFORCEMENT DES OPÉRATIONS DE POLICE PRÉVENTIVE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction de la Sécurité Publique	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Unités de Sécurité Publique</li> <li>- Groupement Mobiles d'Intervention</li> <li>- Equipes Spéciales d'Intervention Rapide</li> <li>- Groupement Spécial d'Opérations</li> <li>- Commandement Central des Groupement Mobiles d'Intervention</li> </ul>	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives Numérateur : Nombre d'unités ayant au moins une patrouille par jour Dénominateur : Nombre total des unités	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	$P = (\text{Nombre d'unités ayant au moins une patrouille par jour}) / (\text{Nombre total des unités}) \times 100$	
Périodicité de la mesure	Semestrielle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 1500
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 3000.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 3000
	Année: 2024	Valeur: 3200
	Année: 2025	Valeur: 2700
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Direction de la Sécurité Publique</li> <li>- Unités de Sécurité Publique</li> <li>- Groupement Mobiles d'Intervention</li> <li>- Equipes Spéciales d'Intervention Rapide</li> <li>- Groupement Spécial d'Opérations</li> <li>- Commandement Central des Groupement Mobiles d'Intervention</li> </ul>	
Mode de collecte des données	Exploitation des sources administratives ( Public Security Unit activity report)	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sous-direction de la Sécurité</li> <li>- Divisions Régionales de la Sécurité Publique</li> </ul>	
Vérification/ Validation des données	Direction de la Sécurité Publique	
Service responsable de la synthèse des données	Direction de la Finance, de la Gestion Informatique et de la Logistique	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction de la Finance, de la Gestion Informatique et de la Logistique	
Coût de collecte et d'analyse	/	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	- absence de rapports d'activités des unités de sécurité publique	
Modalités d'interprétation	Il est question pour chaque unité d'organiser au moins une patrouille chaque jour au cours de la période	
5) Commentaires		
/		

**PROGRAMME 062 - CONSOLIDATION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de gangs démantelés et corps de délits saisis	
Objectif	Réduire au maximum les infractions à la loi pénale et les actes terroristes en intégrant la gestion des scènes de crime post-attentat	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	062 - CONSOLIDATION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE	
Action concernée par l'objectif	02 - INTENSIFICATION DE LA LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ ET LES ACTES TERRORISTES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	- Direction de la Police Judiciaire - Division Régionale de la Police Judiciaire	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	- Direction de la Sécurité Publique - Unités de Sécurité Publique - Groupement Mobiles d'Intervention - Equipes Spéciales d'Intervention Rapide - Groupement Spécial d'Opérations - Commandement Central des Groupement Mobiles d'Intervention	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Somme des Infractions + Somme des Actes terroristes	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 100
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 90.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 90
	Année: 2024	Valeur: 80
	Année: 2025	Valeur: 65
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	- Direction de la Police Judiciaire - Direction de la Sécurité Publique	
Mode de collecte des données	Exploitation des sources administratives et exploitation de la base de données SIGI (Système Intégré de Gestion des Infractions)	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	- Direction de la Police Judiciaire - Direction de la Sécurité Publique - BCN/INTERPOL - BSR INTERPOL - INTERPOL LYON	
Vérification/ Validation des données	Direction des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique	
Service responsable de la synthèse des données	- Direction de la Police Judiciaire	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique	
Coût de collecte et d'analyse	/	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	la non exhaustivité dans la collecte des données	
Modalités d'interprétation	Il est question de rescencer toutes les plaintes ainsi que les infractions et les actes terroristes enregistrées dans les services de police	
5) Commentaires		
/		

**PROGRAMME 062 - CONSOLIDATION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'opérations de police répressive organisées	
Objectif	Rétablir ou restaurer l'ordre public	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	062 - CONSOLIDATION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE	
Action concernée par l'objectif	03 - REDYNAMISATION DES OPÉRATIONS DE POLICE RÉPRESSIVE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	- Direction de la Sécurité Publique	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Unités de Sécurité Publique</li> <li>- Groupement Mobiles d'Intervention</li> <li>- Equipes Spéciales d'Intervention Rapide</li> <li>- Groupement Spécial d'Opérations</li> <li>- Commandement Central des Groupement Mobiles d'Intervention</li> </ul>	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Dénombrement des opérations de police répressives organisées	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 200
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 280.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 280
	Année: 2024	Valeur: 290
	Année: 2025	Valeur: 300
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Direction de la Sécurité Publique</li> <li>- Unités de Sécurité Publique</li> </ul>	
Mode de collecte des données	Exploitation des sources administratives ( rapport d'activité des Unités de Sécurité Publique)	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Sous-direction de la Sécurité	
Vérification/ Validation des données	Direction des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique	
Service responsable de la synthèse des données	Sous-direction de la Sécurité	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique	
Coût de collecte et d'analyse	/	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	/	
Modalités d'interprétation	/	
5) Commentaires		
/		

**PROGRAMME 062 - CONSOLIDATION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion d'unités disposant d'un minimum d'infrastructure et équipement	
Objectif	Améliorer les infrastructures, équipement, et moyens matériels de la sécurité publique	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	062 - CONSOLIDATION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE	
Action concernée par l'objectif	04 - MISE EN ŒUVRE DES PLANS D'INFRASTRUCTURES ET D'ÉQUIPEMENT DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	UNITES DE LA SN (CENTRALES)	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	UNITES REGIONALES DE SN	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives Numérateur : Nombre d'unités disposant d'un minimum d'infrastructure Dénominateur : Nombre total d'unités de SP	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	$(\text{Nombre d'unités de SP ayant un minimum d'équipement}) / (\text{Nombre total des unités de SP}) \times 100$	
Périodicité de la mesure	ANNUELLE	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 150
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 300.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 300
	Année: 2024	Valeur: 350
	Année: 2025	Valeur: 375
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Unités de SP, Sous-direction de la Sécurité, Sous-direction de la Logistique	
Mode de collecte des données	Exploitation des sources administratives et administration des fiches	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	UNITES DE SURETE NATIONALE	
Vérification/ Validation des données	Direction des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique	
Service responsable de la synthèse des données	Direction des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique	
Coût de collecte et d'analyse	/	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Sources de données non exhaustives	
Modalités d'interprétation	Il s'agit de classifier les unités de sécurité publique disposant d'un minimum d'infrastructures et équipements	
5) Commentaires		
/		

**PROGRAMME 062 - CONSOLIDATION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'infractions constatées sur la voie publique	
Objectif	Combattre l'insécurité routière et le désordre urbain	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	062 - CONSOLIDATION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE	
Action concernée par l'objectif	05 - RENFORCEMENT DE LA SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE ET DE LA CIRCULATION	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Sous-direction de la Voie Publique et de la circulation	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	- Unités de Sécurité Publique - Groupement Régional de la Voie Publique et de la Circulation	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	(Nombre Total d'infractions constatées) / 365	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 200
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 150.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 150
	Année: 2024	Valeur: 100
	Année: 2025	Valeur: 90
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	-Sous-direction de la Voie Publique et de la Circulation - Unités de Sécurité Publique - Groupement Régional de la Voie Publique et de la Circulation	
Mode de collecte des données	Exploitation des sources administratives ( rapport d'activité des Unités de Sécurité Publique)	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Sous-direction de la Voie Publique et de la circulation	
Vérification/ Validation des données	Direction des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique	
Service responsable de la synthèse des données	Sous-direction de la Voie Publique et de la circulation	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique	
Coût de collecte et d'analyse	/	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	/	
Modalités d'interprétation	Il s'agit de la moyenne quotidienne des infractions enregistrées sur la voie publique	
5) Commentaires		
/		

**PROGRAMME 062 - CONSOLIDATION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion d'agents des polices municipales ayant bénéficié des modules de formation dispensés par la DGSN	
Objectif	Renforcer les capacités opérationnelles des polices municipales	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	062 - CONSOLIDATION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE	
Action concernée par l'objectif	06 - APPUI AU RECRUTEMENT ET À LA L'ENCADREMENT DES POLICES MUNICIPALES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction de la Sécurité Publique	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	- Direction de la Formation	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Dénombrement	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 0
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 100
	Année: 2024	Valeur: 125
	Année: 2025	Valeur: 130
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Direction de la Sécurité Publique	
Mode de collecte des données	Exploitation des sources administratives	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction de la Sécurité Publique	
Vérification/ Validation des données	Direction des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique	
Service responsable de la synthèse des données	Direction de la Sécurité Publique	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique	
Coût de collecte et d'analyse	/	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	/	
Modalités d'interprétation	dénombrement des agents de police municipale ayant bénéficié d'un module de formation dispensé par la DGSN	
5) Commentaires		
/		

#### ■ 6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	RENFORCEMENT DES OPÉRATIONS DE POLICE PRÉVENTIVE	10 454 601 280	10 454 601 280	0	0	10 454 601 280	10 454 601 280
02	INTENSIFICATION DE LA LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ ET LES ACTES TERRORISTES	202 600 000	202 600 000	0	0	202 600 000	202 600 000
03	REDYNAMISATION DES OPÉRATIONS DE POLICE RÉPRESSIVE	13 500 000	13 500 000	0	0	13 500 000	13 500 000
04	MISE EN ŒUVRE DES PLANS D'INFRASTRUCTURES ET D'ÉQUIPEMENT DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE	0	0	6 450 989 755	6 450 989 755	6 450 989 755	6 450 989 755
05	RENFORCEMENT DE LA SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE ET DE LA CIRCULATION	25 000 000	25 000 000	0	0	25 000 000	25 000 000
06	APPUI AU RECRUTEMENT ET À LA L'ENCADREMENT DES POLICES MUNICIPALES	30 000 000	30 000 000	0	0	30 000 000	30 000 000
<b>TOTAL</b>		<b>10 725 701 280</b>	<b>10 725 701 280</b>	<b>6 450 989 755</b>	<b>6 450 989 755</b>	<b>17 176 691 035</b>	<b>17 176 691 035</b>



## **7. PROGRAMME 063**

**RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ FRONTALIÈRE**

**RESPONSABLE DU PROGRAMME**



## ■ 7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

La recrudescence de la criminalité transfrontalière, l'accroissement du taux d'immigrants clandestins, la porosité de nos frontières et la mise en application de l'arrêt de la Cour Internationale de Justice, par rapport à la péninsule de Bakassi principalement amènent la DGSN à mettre en œuvre les actions ci-après en vue de réduire les fléaux sus évoqués et marquer de manière permanente sa présence aux frontières :

- l'amélioration du processus de production des documents de voyage ;
- le renforcement des opérations d'immigration ;
- le renforcement de la couverture frontalière.

## ■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

### OBJECTIF 1 Accroître la sécurité des frontières

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion d'actes criminels et d'infractions transfrontaliers maîtrisés	%	2022	55	2023	60

**PROGRAMME 063 - RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ FRONTALIÈRE**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Proportion d'actes criminels et d'infractions transfrontaliers maîtrisés
Objectif	Accroître la sécurité des frontières
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	063 - RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ FRONTALIÈRE
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction de la Police des Frontières
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	- commissariat à l'aéroport - commissariat au port - commissariat à l'émi immigration - postes frontières de la sûreté nationale - postes Emi-Immigration
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	Les données à collecter sont les données quantitatives Numérateur : actes criminels maîtrisés Dénominateur : ensemble des actes criminels
Unité de mesure	pourcentage (%)
Mode de calcul	(Actes criminels maîtrisés) / (Ensemble des actes criminels) x 100
Périodicité de la mesure	Annuelle
Dernier résultat connu	Année: 2020      Valeur: 40
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2023      Valeur: 60.0
Prévisions annuelles	Année: 2023      Valeur: 60
	Année: 2024      Valeur: 65
	Année: 2025      Valeur: 67
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)	
Source de données	- Direction de la Police des Frontières - Commissariats Emi-Immigration, aux ports et aéroports - les postes frontières - postes Emi-Immigration
Mode de collecte des données	Exploitation des sources administratives
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Sous-direction des Études, des Liaisons et des Archives
Vérification/ Validation des données	Direction des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique
Service responsable de la synthèse des données	Direction de la Police des Frontières
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique
Coût de collecte et d'analyse	/
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	/
Modalités d'interprétation	/
5) Commentaires	
/	

## ■ RECAPITULATION DES ACTIONS

**ACTION 01:** AMÉLIORATION DU PROCESSUS DE PRODUCTION DES DOCUMENTS DE VOYAGE

**ACTION 02:** RENFORCEMENT DES OPÉRATIONS D'IMMIGRATION

**ACTION 03:** RENFORCEMENT DE LA COUVERTURE FRONTALIERE

## ■ 7.2. STRATÉGIE PROGRAMME

## ■ 7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

### ACTION 01

#### AMÉLIORATION DU PROCESSUS DE PRODUCTION DES DOCUMENTS DE VOYAGE

Elle permettra de résoudre le problème de double identité, de falsification des documents de voyage et la sécurisation de la nationalité camerounaise.

**OBJECTIF 1.** Faciliter la délivrance des documents de voyage

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion de documents produits par rapport à la demande	%	2021	380 000	2023	400 000

### ACTION 02

#### RENFORCEMENT DES OPÉRATIONS D'IMMIGRATION

L'objectif de cette action est de relever le défi de la maîtrise des flux migratoires par la construction, réhabilitation et équipement des postes frontières.

**OBJECTIF 1.** Maîtriser les flux migratoires

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Quantité de rapatriements effectués	nb	2021	150	2023	150

### ACTION 03

#### RENFORCEMENT DE LA COUVERTURE FRONTALIERE

**OBJECTIF 1.** Consolider la sécurité des zones frontalières

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion des postes frontières construits par rapport à la couverture nationale des frontières terrestres, aériennes et maritimes	%	2021	2 000	2023	2 000

**PROGRAMME 063 - RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ FRONTALIÈRE**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Proportion de documents produits par rapport à la demande
Objectif	Faciliter la délivrance des documents de voyage
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	063 - RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ FRONTALIÈRE
Action concernée par l'objectif	01 - AMÉLIORATION DU PROCESSUS DE PRODUCTION DES DOCUMENTS DE VOYAGE
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction de la Police des Frontières
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	- COMMISSARIATS SPECIAUX EMI-IMMIGRATIONS - POSTES EMI-IMMIGRATIONS
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	Les données quantitatives Numérateur : actes criminels maitrisés Dénominateur : ensemble des actes criminels
Unité de mesure	pourcentage (%)
Mode de calcul	(Nombre de documents produits) / (nombre de demandes soumises) x 100
Périodicité de la mesure	Annuelle
Dernier résultat connu	Année: 2021      Valeur: 348000
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023      Valeur: 400000.0
Prévisions annuelles	Année: 2023      Valeur: 400000
	Année: 2024      Valeur: 800000
	Année: 2025      Valeur: 850000
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)	
Source de données	Direction de la Police des Frontières
Mode de collecte des données	Exploitation des sources administratives
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction de la Police des Frontières
Vérification/ Validation des données	Direction des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique
Service responsable de la synthèse des données	Direction de la Police des Frontière
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique
Coût de collecte et d'analyse	/
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	/
Modalités d'interprétation	/
5) Commentaires	
/	

**PROGRAMME 063 - RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ FRONTALIÈRE**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Quantité de rapatriements effectués	
Objectif	Maîtriser les flux migratoires	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	063 - RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ FRONTALIÈRE	
Action concernée par l'objectif	02 - RENFORCEMENT DES OPÉRATIONS D'IMMIGRATION	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction de la Police des Frontières	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Poste Frontière , EMI-IMMIGRATION	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives Numérateur : Nombre d'immigrés prise en situation irrégulière Dénominateur : Nombre total d'immigrés	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	$(\text{Nombre d'immigrés prise en situation irrégulière}) / (\text{Nombre total d'immigrés}) \times 100$	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 150
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 150.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 150
	Année: 2024	Valeur: 140
	Année: 2025	Valeur: 138
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Direction de la Police des Frontières	
Mode de collecte des données	Exploitation des sources administratives	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Sous-Direction des Études des Liaisons et des Archives	
Vérification/ Validation des données	Direction des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique	
Service responsable de la synthèse des données	Direction de la Police des Frontières	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique	
Coût de collecte et d'analyse	/	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	/	
Modalités d'interprétation	/	
5) Commentaires		
/		

**PROGRAMME 063 - RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ FRONTALIÈRE**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion des postes frontières construits par rapport à la couverture nationale des frontières terrestres, aériennes et maritimes	
Objectif	Consolider la sécurité des zones frontalières	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	063 - RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ FRONTALIÈRE	
Action concernée par l'objectif	03 - RENFORCEMENT DE LA COUVERTURE FRONTALIERE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	- Direction de la Police des Frontières - EMI-IMMIGRATION - Postes Frontières de la Sûreté Nationale	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction de la Police des Frontières /EMI-IMMIGRATION/PFSN	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives Numérateur : Nombre de postes frontières construits Dénominateur : Nombre de zone frontalières identifiés	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	$(\text{Nombre de postes frontières construits}) / (\text{Nombre de zone frontalières identifiés}) \times 100$	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 2000
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 2000.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 2000
	Année: 2024	Valeur: 2010
	Année: 2025	Valeur: 2020
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Direction de la Police des Frontières /EMI-IMMIGRATION/PFSN Direction des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique	
Mode de collecte des données	Exploitation des sources administratives	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Sous-Direction des Etudes des Liaisons et des Archives	
Vérification/ Validation des données	Direction des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique	
Service responsable de la synthèse des données	Direction de la Police des Frontières	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique	
Coût de collecte et d'analyse	/	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	/	
Modalités d'interprétation	/	
5) Commentaires		
/		

#### ■ 7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	AMÉLIORATION DU PROCESSUS DE PRODUCTION DES DOCUMENTS DE VOYAGE	4 037 300 000	4 037 300 000	0	0	4 037 300 000	4 037 300 000
02	RENFORCEMENT DES OPÉRATIONS D'IMMIGRATION	241 000 000	241 000 000	0	0	241 000 000	241 000 000
03	RENFORCEMENT DE LA COUVERTURE FRONTALIERE	10 000 000	10 000 000	480 000 000	480 000 000	490 000 000	490 000 000
<b>TOTAL</b>		<b>4 288 300 000</b>	<b>4 288 300 000</b>	<b>480 000 000</b>	<b>480 000 000</b>	<b>4 768 300 000</b>	<b>4 768 300 000</b>



## **8. PROGRAMME 064**

REDYNAMISATION DU SYSTÈME DE  
RENSEIGNEMENT

RESPONSABLE DU PROGRAMME



## ■ 8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le grand public ne retient généralement de la police que l'aspect répressif. Pourtant, elle joue un rôle préventif assez souvent occulté. Cette action préventive de la Police est illustrée à merveille par « les renseignements », dont la mission première est d'assurer l'information des autorités gouvernementales. Ainsi, les renseignements jouent le rôle central d'outil d'aide à la prise de décisions, de pôle de collecte et de centralisation des doléances émanant des différents acteurs (politique, économique et socioculturel) de la société. Le contentement et le plaisir qu'éprouvent ceux-ci à la prise de décisions par les gouvernants, synonyme de paix, de tranquillité et de cohésion est gage de l'émergence souhaitée.

Par ailleurs, au regard des formes traditionnelles d'insécurité et des nouvelles formes de menaces telles que le terrorisme, la cybercriminalité, les trafics divers et les violences urbaines, les Renseignements aident à déceler et à prévenir toute menace susceptible de porter atteinte à l'ordre public et aux institutions.

Pour répondre de manière pertinente aux exigences de l'optimisation de l'efficacité opérationnelle quant aux renseignements et à la surveillance du territoire en vue de la bonne gouvernance dans un environnement de troubles permanents, la hiérarchie policière entend renforcer davantage les capacités humaines, matérielles et logistiques pour éviter des événements comme ceux vécus en février 2008 dont les souvenirs restent encore gravés dans les mémoires. C'est ainsi que la Police de par ses missions spécifiques dans le cadre de la sécurité intérieure et extérieure à travers les renseignements généraux et la surveillance du territoire, a inscrit sa stratégie dans une double logique: « politique et défense » autour des actions ci-après :

1. Renforcement de la recherche du renseignement général ;
2. Renforcement des capacités du personnel du renseignement ;
3. Renforcement de la recherche, du recueil et la transmission du renseignement spécialisé ;
4. Mise en œuvre des plans d'infrastructures et d'équipements du renseignement.

## ■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

**OBJECTIF 1** Mettre à la disposition des autorités, des renseignements pour la prise de décisions

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Quantité de notes de synthèse sécuritaires produites	Qté	2022	80 000	2023	80 000

**PROGRAMME 064 - REDYNAMISATION DU SYSTÈME DE RENSEIGNEMENT**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Quantité de notes de synthèse sécuritaires produites	
Objectif	Mettre à la disposition des autorités, des renseignements pour la prise de décisions	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	064 - REDYNAMISATION DU SYSTÈME DE RENSEIGNEMENT	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	- Direction des Renseignements Généraux,	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	- Divisions Régionales des Renseignements Généraux, des Affaires Générales, des Transmissions et du Chiffre - Commissariats spéciaux	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives	
Unité de mesure	Quantité(Qté)	
Mode de calcul	Dénombrement	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 60000
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2023	Valeur: 80000.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 80000
	Année: 2024	Valeur: 80000
	Année: 2025	Valeur: 85000
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	DRG, DRSN/ DR des RG-Commissariats spéciaux	
Mode de collecte des données	Exploitation des sources administratives	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DRG, DRSN/ DR des RG-Commissariats spéciaux	
Vérification/ Validation des données	DRG, Commissariats spéciaux	
Service responsable de la synthèse des données	DRG, DRSN/ DR des RG-Commissariats spéciaux	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique	
Coût de collecte et d'analyse	/	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	/	
Modalités d'interprétation	/	
5) Commentaires		
/		

## — RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** RENFORCEMENT DE LA RECHERCHE DU RENSEIGNEMENT GÉNÉRAL
- ACTION 02:** RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DU PERSONNEL DU RENSEIGNEMENT
- ACTION 03:** RENFORCEMENT DE LA RECHERCHE, DU RECUEIL ET LA TRANSMISSION DU RENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ
- ACTION 04:** MISE EN ŒUVRE DES PLANS D'INFRASTRUCTURES ET D'ÉQUIPEMENTS DU RENSEIGNEMENT

## — 8.2. STRATÉGIE PROGRAMME

## — 8.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

### ACTION 01

#### RENFORCEMENT DE LA RECHERCHE DU RENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

**OBJECTIF 1.** Consolider l'occupation du terrain dans la collecte des informations et des renseignements

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	INFORMATIONS CLASSIFIEES		2021	0	2023	0

### ACTION 02

#### RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DU PERSONNEL DU RENSEIGNEMENT

**OBJECTIF 1.** Améliorer le rendement des fonctionnaires de la sûreté nationale en matière de renseignements, d'enquêtes administratives et civiles

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	INFORMATIONS CLASSIFIEES		2021	0	2023	0

### ACTION 03

#### RENFORCEMENT DE LA RECHERCHE, DU RECUEIL ET LA TRANSMISSION DU RENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ

**OBJECTIF 1.** Appréhender de manière systématique les menaces d'atteinte à la sûreté de l'Etat

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	INFORMATIONS CLASSIFIEES		2021	0	2023	0

**ACTION 04****MISE EN ŒUVRE DES PLANS D'INFRASTRUCTURES ET D'ÉQUIPEMENTS DU RENSEIGNEMENT****OBJECTIF 1.** Améliorer les infrastructures, équipements, et moyens matériels de renseignements

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	INFORMATIONS CLASSIFIEES		2021	0	2023	0

**PROGRAMME 064 - REDYNAMISATION DU SYSTÈME DE RENSEIGNEMENT**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	INFORMATIONS CLASSIFIEES	
Objectif	Consolider l'occupation du terrain dans la collecte des informations et des renseignements	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	064 - REDYNAMISATION DU SYSTÈME DE RENSEIGNEMENT	
Action concernée par l'objectif	01 - RENFORCEMENT DE LA RECHERCHE DU RENSEIGNEMENT GÉNÉRAL	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIRECTION DES RENSEIGNEMENTS GENERAUX	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	COMMISSARIATS SPECIAUX	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Informations classifiées	
Unité de mesure		
Mode de calcul	Informations classifiées	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 0
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: null
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 0
	Année: 2024	Valeur: 0
	Année: 2025	Valeur: 0
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Informations classifiées	
Mode de collecte des données	Informations classifiées	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Informations classifiées	
Vérification/ Validation des données	Informations classifiées	
Service responsable de la synthèse des données	Informations classifiées	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Informations classifiées	
Coût de collecte et d'analyse	Informations classifiées	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	/	
Modalités d'interprétation	/	
5) Commentaires		
/		

**PROGRAMME 064 - REDYNAMISATION DU SYSTÈME DE RENSEIGNEMENT**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	INFORMATIONS CLASSIFIEES	
Objectif	Améliorer le rendement des fonctionnaires de la sûreté nationale en matière de renseignements, d'enquêtes administratives et civiles	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	064 - REDYNAMISATION DU SYSTÈME DE RENSEIGNEMENT	
Action concernée par l'objectif	02 - RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DU PERSONNEL DU RENSEIGNEMENT	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIRECTION DES RENSEIGNEMENTS GENERAUX	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	COMMISSARIATS SPECIAUX	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Informations classifiées	
Unité de mesure		
Mode de calcul	Informations classifiées	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 0
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: null
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 0
	Année: 2024	Valeur: 0
	Année: 2025	Valeur: 0
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Informations classifiées	
Mode de collecte des données	Informations classifiées	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Informations classifiées	
Vérification/ Validation des données	Informations classifiées	
Service responsable de la synthèse des données	Informations classifiées	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Informations classifiées	
Coût de collecte et d'analyse	Informations classifiées	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	/	
Modalités d'interprétation	/	
5) Commentaires		
/		

**PROGRAMME 064 - REDYNAMISATION DU SYSTÈME DE RENSEIGNEMENT**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	INFORMATIONS CLASSIFIEES	
Objectif	Appréhender de manière systématique les menaces d'atteinte à la sûreté de l'Etat	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	064 - REDYNAMISATION DU SYSTÈME DE RENSEIGNEMENT	
Action concernée par l'objectif	03 - RENFORCEMENT DE LA RECHERCHE, DU RECUEIL ET LA TRANSMISSION DU RENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIRECTION DES RENSEIGNEMENTS GENERAUX	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	COMMISSARIATS SPECIAUX	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Informations classifiées	
Unité de mesure		
Mode de calcul	Informations classifiées	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 0
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: null
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 0
	Année: 2024	Valeur: 0
	Année: 2025	Valeur: 0
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Informations classifiées	
Mode de collecte des données	Informations classifiées	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Informations classifiées	
Vérification/ Validation des données	Informations classifiées	
Service responsable de la synthèse des données	Informations classifiées	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Informations classifiées	
Coût de collecte et d'analyse	Informations classifiées	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	/	
Modalités d'interprétation	/	
5) Commentaires		
/		

**PROGRAMME 064 - REDYNAMISATION DU SYSTÈME DE RENSEIGNEMENT**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	INFORMATIONS CLASSIFIEES	
Objectif	Améliorer les infrastructures, équipements, et moyens matériels de renseignements	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	064 - REDYNAMISATION DU SYSTÈME DE RENSEIGNEMENT	
Action concernée par l'objectif	04 - MISE EN ŒUVRE DES PLANS D'INFRASTRUCTURES ET D'ÉQUIPEMENTS DU RENSEIGNEMENT	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIRECTION DES RENSEIGNEMENTS GENERAUX	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	COMMISSARIATS SPECIAUX	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Informations classifiées	
Unité de mesure		
Mode de calcul	Informations classifiées	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 0
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: null
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 0
	Année: 2024	Valeur: 0
	Année: 2025	Valeur: 0
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Informations classifiées	
Mode de collecte des données	Informations classifiées	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Informations classifiées	
Vérification/ Validation des données	Informations classifiées	
Service responsable de la synthèse des données	Informations classifiées	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Informations classifiées	
Coût de collecte et d'analyse	Informations classifiées	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	/	
Modalités d'interprétation	/	
5) Commentaires		
/		

#### ■ 8.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	RENFORCEMENT DE LA RECHERCHE DU RENSEIGNEMENT GÉNÉRAL	5 495 909 982	5 495 909 982	0	0	5 495 909 982	5 495 909 982
02	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DU PERSONNEL DU RENSEIGNEMENT	122 800 000	122 800 000	0	0	122 800 000	122 800 000
03	RENFORCEMENT DE LA RECHERCHE, DU RECUEIL ET LA TRANSMISSION DU RENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ	331 500 000	331 500 000	0	0	331 500 000	331 500 000
04	MISE EN ŒUVRE DES PLANS D'INFRASTRUCTURES ET D'ÉQUIPEMENTS DU RENSEIGNEMENT	0	0	144 844 000	144 844 000	144 844 000	144 844 000
<b>TOTAL</b>		<b>5 950 209 982</b>	<b>5 950 209 982</b>	<b>144 844 000</b>	<b>144 844 000</b>	<b>6 095 053 982</b>	<b>6 095 053 982</b>



## **9. PROGRAMME 065**

**GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DE  
LA DGSN**

**RESPONSABLE DU PROGRAMME**



## ■ 9.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le vieillissement des infrastructures, la vétusté du matériel et des équipements, l'inadaptation du personnel au nouvel environnement entraînent des résultats insatisfaisants face à un public de plus en plus exigeant et une population qui attend tout de la Police constitue le contexte de mise en œuvre de ce programme. Dès lors, il s'agit pour la DGSN de renforcer la sécurité des personnes et des biens par une nouvelle orientation des rapports entre la Police et ses usagers, dans le cadre d'un « partenariat social » à travers notamment : l'équipement progressif des services et unités par des matériels plus performants, la construction et la réhabilitation des édifices et unités de police et le renforcement des capacités humaines.

### ■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

**OBJECTIF 1** Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux de réalisation des activités budgétisées à la DGSN	%	2022	95	2023	95

**PROGRAMME 065 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DE LA DGSN**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation des activités budgétisées à la DGSN	
Objectif	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	065 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DE LA DGSN	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	SERVICES CENTRAUX DGSN	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	SERVICES EXTERIEURS DE LA DGSN	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données Quantitative (taux d'exécution financière / taux d'exécution physique des activités programmées)	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Moyenne pondérée des taux de mise en œuvre des activités	
Périodicité de la mesure	Trimestrielle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 95
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2023	Valeur: 95.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 95
	Année: 2024	Valeur: 97
	Année: 2025	Valeur: 98,5
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	SERVICES CENTRAUX ET EXTERIEURS DE LA DGSN	
Mode de collecte des données	Utilisation des données administratives	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	TOUTES LES UNITÉS DE SÉCURITÉ NATIONALE	
Vérification/ Validation des données	SG / CELLULE DE SUIVI DGSN	
Service responsable de la synthèse des données	SG / CELLULE DE SUIVI DGSN	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique	
Coût de collecte et d'analyse	/	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	/	
Modalités d'interprétation	-Le niveau de réalisation des activités budgétées justifie la performance de la DGSN (positive ou négative); -Le niveau de mise en œuvre des activités atteste de l'efficacité de la chaîne PPBS	
5) Commentaires		
/		

## ■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** CADRE DE TRAVAIL
- ACTION 02:** PLANIFICATION ET GESTION BUDGÉTAIRE
- ACTION 03:** SYSTÈME D'INFORMATION ET PRODUCTION STATISTIQUES
- ACTION 04:** GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
- ACTION 05:** CONTROLE ET AUDIT INTERNE DU FONCTIONNEMENT ET LA PERFORMANCE DES SERVICES
- ACTION 06:** CONSEIL ET ASSISTANCE JURIDIQUE
- ACTION 07:** COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES
- ACTION 08:** RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET INFORMATION DES USAGERS
- ACTION 09:** COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES

## ■ 9.2. STRATÉGIE PROGRAMME

## ■ 9.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

### ACTION 01

#### CADRE DE TRAVAIL

L'Amélioration du cadre de travail, se fait à travers les réhabilitations et équipements des services. D'où la proportion de personnel disposant d'un poste de travail fixe.

**OBJECTIF 1.** Doter les différentes structures d'infrastructures et équipements adéquats

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion du personnel disposant d'un poste de travail	nb	2021	95	2023	96

### ACTION 02

#### PLANIFICATION ET GESTION BUDGÉTAIRE

Cette action vise à optimiser le rendement des fonctionnaires de police à travers l'amélioration des conditions de travail par l'acquisition des équipements adéquats, l'aménagement du cadre de travail, la formation des personnels, la gestion efficiente des ressources mises à la disposition de la police. et à travers le nombre de documents de planification et de programmation produits annuellement dans les délais.

**OBJECTIF 1.** Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'extraits de la chaîne PPBS produits annuellement dans les délais	nb	2021	8	2023	8

**ACTION 03****SYSTÈME D'INFORMATION ET PRODUCTION STATISTIQUES**

La DGSN membre du Système National d'Information Statistique, a participé à l'élaboration de la 3eme stratégie nationale de développement de la statistique. Cette stratégie sert de support en matière d'indicateurs à la stratégie nationale de développement (SND30). Lors des différents travaux la Sûreté Nationale a pris acte des différentes recommandations et de l'importance que revêt la statistique dans la mise œuvre et le suivi des projets.

La DGSN, dans l'accomplissement de ses missions régaliennes, se positionne comme intervenant dans le système statistique national notamment en tant que producteur, fournisseur et utilisateur de l'information statistique. Par ailleurs, la mise en œuvre et le suivi des activités du CDMT nécessitent la mise en place d'un dispositif statistique adéquat.

Le décret N° 2012/540 du 19 novembre 2012 portant organisation de la Délégation Générale à la Sûreté Nationale a prévu des Structures (bureaux) en charge des synthèses et des productions statistiques au sein de certaines directions. Malgré leur évocation, les activités statistiques au sein de ces structures sont des missions subsidiaires et le fait que la DGSN ne dispose pas d'une structure centrale pour animer et centraliser l'activité statistique, le système d'Information Statistique de la Sûreté Nationale reste encore embryonnaire.

Pour une dynamisation du Système d'information Statistique et la production des Statistiques au sein de la DGSN, il est opportun de mettre en place appareil statistique opérationnel et performant, capable d'organiser et de consolider la collecte des données. Il sera question lors de la conception et la mise en œuvre des activités au sein de cette action de :

- formaliser un système d'information statistique. En attendant l'institutionnalisation d'une telle structure dans l'organigramme, sera mise en place un dispositif de collecte des données statistiques. Former un personnel dédié à la production statistique ;
- Produire l'annuaire statistique de la DGSN ;
- Produire les bulletins statistiques mensuels ;
- Mettre en place une plateforme de diffusion des données statistiques ;
- Exploiter le Système Intégré de Gestion des Infractions (SIGI).

**OBJECTIF 1.** Mettre à disposition des décideurs et des usagers des informations et données informations et statistiques fiables pour le suivi/évaluation de la performance

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion des indicateurs du tableau de bord de référence produits selon les normes d'assurance qualité	%	2021	85	2023	87

**ACTION 04****GESTION DES RESSOURCES HUMAINES**

L'amélioration de la gestion des ressources humaines permettra d'utiliser de façon rationnelle et de manière efficiente le personnel de la SN.

**OBJECTIF 1.** Améliorer les capacités techniques des ressources humaines

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Niveau de mise en œuvre du plan annuel de formation	%	2021	75	2023	80

**ACTION 05****CONTROLE ET AUDIT INTERNE DU FONCTIONNEMENT ET LA PERFORMANCE DES SERVICES**

**OBJECTIF 1.** Améliorer le fonctionnement et la performance des services

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion de structures contrôlées et auditées par an	%	2021	45	2023	50

**ACTION 06****CONSEIL ET ASSISTANCE JURIDIQUE**

**OBJECTIF 1.** Veiller au respect des lois et règlements

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion des textes élaborés par an dans les délais	%	2021	10	2023	15

**ACTION 07****COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES**

Communication et relation publique à travers le nombre d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique

**OBJECTIF 1.** Accroître la visibilité des actions menées

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique par an	nb	2021	20	2023	20

**ACTION 08****RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET INFORMATION DES USAGERS**

La digitalisation, la biométrie, l'archivage numérique ainsi que la dématérialisation des procédures sont des vecteurs de modernisation de l'administration. En outre, ils concourent à l'amélioration du service public de l'État qui est l'un des maillons du 4<sup>ème</sup> pilier de la SND30 à savoir la Gouvernance, la décentralisation et la Gestion stratégique de l'Etat.

Plusieurs processus notamment les productions des passeports et de titres identitaires ont connu des progrès considérables en matière de digitalisation et de dématérialisation. La DGSN dispose d'un réseau local (un nuage MPLS) qui interconnecte ses services centraux, les délégations régionales et certains aéroports. Ce réseau national constitue une opportunité pour mettre en place des services et applicatifs qui permettront en outre de favoriser le travail collaboratif et de développer des dispositifs de stockage, d'archivage et de partage d'informations. Nonobstant ces acquis, beaucoup de processus internes au niveau des services centraux et extérieurs peuvent être digitalisés et dématérialisés. Ce qui rapprochera mieux les usagers du service publique et apportera une efficacité et une efficience. Les mains courantes au sein des unités, les fichiers et les archives dans les directions techniques et supports regorgent des informations qui, consolidées, sécurisées et exploitées à des fins statistiques peuvent contribuer à la prise de décision dans l'administration. Toutefois pour une meilleure cohérence et visibilité des projets il est préalablement nécessaire que la DGSN dispose d'un Schéma Directeur Informatique qui, non seulement, recensera et permettra de rendre mature des projets de digitalisation, de dématérialisation ou d'archivage, mais aussi consolidera les acquis et créera un environnement favorable à l'essor du numérique au sein de l'administration. Par ailleurs la digitalisation et la dématérialisation des procédures induisent la prise en compte de la sécurité de l'information et du système informatique, d'où un audit et une mise à niveau permanents du système d'information de la DGSN.

Les activités à mettre en œuvre sont :

- Elaboration du schéma directeur informatique de la DGSN ;
- Dématérialisation du courrier ;
- Mise en place et exploitation d'un serveur de messagerie professionnelle ;
- Sécurisation et exploitation du site internet de la DGSN ;
- Exploitation et maintenance du réseau Intranet ;
- Audit et sécurisation du Système d'Information de la DGSN

**OBJECTIF 1.** Améliorer la gestion des ressources documentaires et information d'accueil

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion des services de la DGSN disposant d'un mécanisme fonctionnel pour l'archivage des documents et informations	%	2021	5	2023	10

**ACTION 09****COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES**

Dans le souci de rendre plus efficace l'action de la police et d'assurer pleinement ses missions régaliennes, la Sûreté Nationale entend adopter une politique de modernisation allant dans le sens de l'amélioration du cadre et des conditions de travail. Certaines activités sont entreprises dans le sens de la modernisation de l'administration générale.

- organisation des réunions mensuelles pour une meilleure coordination des activités des services centraux et déconcentrés ;
- organisation des missions de suivi ;
- contrôle des services...

**OBJECTIF 1.** Assurer la cohérence et l'efficacité des interventions du ministère

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de sessions de dialogue de gestion stratégique tenues par an	nb	2021	95	2023	95

**PROGRAMME 065 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DE LA DGSN**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion du personnel disposant d'un poste de travail	
Objectif	Doter les différentes structures d'infrastructures et équipements adéquats	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	065 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DE LA DGSN	
Action concernée par l'objectif	01 - CADRE DE TRAVAIL	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DGSN / Direction des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	SERVICES CENTRAUX ET EXTERIEURS DE LA DGSN	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Dénombrement	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 92
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 96.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 95
	Année: 2024	Valeur: 96
	Année: 2025	Valeur: 97
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	- Direction des Ressources Humaines - Direction des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique	
Mode de collecte des données	Utilisation des données administratives	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique	
Vérification/ Validation des données	Direction des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique	
Service responsable de la synthèse des données	Direction des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique	
Coût de collecte et d'analyse	/	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	/	
Modalités d'interprétation	/	
5) Commentaires		
/		

**PROGRAMME 065 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DE LA DGSN**  
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'extrants de la chaine PPBS produits annuellement dans les délais	
Objectif	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	065 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DE LA DGSN	
Action concernée par l'objectif	02 - PLANIFICATION ET GESTION BUDGÉTAIRE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	- Sous Direction des Affaires Financières ( Service de la Programmation et des Marchés et le Service du Budget)	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Dénombrement	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 8
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 8.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 8
	Année: 2024	Valeur: 9
	Année: 2025	Valeur: 9
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Sous Direction des Affaires Financières	
Mode de collecte des données	Exploitation des sources administratives	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Sous Direction des Affaires Financières	
Vérification/ Validation des données	Sous Direction des Affaires Financières	
Service responsable de la synthèse des données	Sous Direction des Affaires Financières	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Sous Direction des Affaires Financières	
Coût de collecte et d'analyse	/	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	/	
Modalités d'interprétation	/	
5) Commentaires		
/		

**PROGRAMME 065 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DE LA DGSN**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Proportion des indicateurs du tableau de bord de référence produits selon les normes d'assurance qualité
Objectif	Mettre à disposition des décideurs et des usagers des informations et données informations et statistiques fiables pour le suivi/évaluation de la performance
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	065 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DE LA DGSN
Action concernée par l'objectif	03 - SYSTÈME D'INFORMATION ET PRODUCTION STATISTIQUES
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Inspection Générale_5 - Direction des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Tous les services
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives Numérateur : indicateurs produits selon les normes de qualité assurance Dénominateur : ensemble des indicateurs produits
Unité de mesure	pourcentage (%)
Mode de calcul	(Indicateurs produits selon les normes de qualité assurance) / (Ensemble des indicateurs produits) x 100
Périodicité de la mesure	Annuelle
Dernier résultat connu	Année: 2021      Valeur: 60
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023      Valeur: 87.0
Prévisions annuelles	Année: 2023      Valeur: 87
	Année: 2024      Valeur: 87
	Année: 2025      Valeur: 88
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)	
Source de données	Direction des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique
Mode de collecte des données	Exploitation des sources administratives
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Sous Direction des Affaires Financières
Vérification/ Validation des données	Sous Direction des Affaires Financières
Service responsable de la synthèse des données	Sous Direction des Affaires Financières
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique
Coût de collecte et d'analyse	/
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	/
Modalités d'interprétation	/
5) Commentaires	
/	

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Niveau de mise en œuvre du plan annuel de formation	
Objectif	Améliorer les capacités techniques des ressources humaines	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	065 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DE LA DGSN	
Action concernée par l'objectif	04 - GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	- DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	- Direction de la Formation - Centre d'Instruction et d'Application de la Police - Ecole Nationale Supérieure de Police	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives Numérateur : nombre de formations effectuées Dénominateurs : nombre de formation programmées	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	$(\text{nombre de formations effectuées}) / (\text{nombre de formation programmées}) \times 100$	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 40
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 80.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 80
	Année: 2024	Valeur: 80
	Année: 2025	Valeur: 85
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	- Direction des Ressources Humaines - Direction de la Formation	
Mode de collecte des données	Exploitation des sources administratives	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	- Direction de la Formation	
Vérification/ Validation des données	Direction des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique	
Service responsable de la synthèse des données	- Direction de la Formation	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique	
Coût de collecte et d'analyse	/	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	/	
Modalités d'interprétation	/	
5) Commentaires		
/		

**PROGRAMME 065 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DE LA DGSN**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion de structures contrôlées et auditées par an	
Objectif	Améliorer le fonctionnement et la performance des services	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	065 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DE LA DGSN	
Action concernée par l'objectif	05 - CONTROLE ET AUDIT INTERNE DU FONCTIONNEMENT ET LA PERFORMANCE DES SERVICES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	- Inspection Générale, - Division Spéciale de Contrôle de Service	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	- Unités Régionales de Contrôle de Service	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives Numérateur: nombre de structures contrôlées Dénominateur: nombre total de structures (programmées)	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	$(\text{Nombre de structures contrôlées}) / (\text{nombre total de structures}) \times 100$	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 0
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 50.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 50
	Année: 2024	Valeur: 60
	Année: 2025	Valeur: 65
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Inspection Générale	
Mode de collecte des données	Exploitation des sources administratives	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Inspection Générale	
Vérification/ Validation des données	Direction des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique	
Service responsable de la synthèse des données	Inspection Générale	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique	
Coût de collecte et d'analyse	/	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	/	
Modalités d'interprétation	/	
5) Commentaires		
/		

**PROGRAMME 065 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DE LA DGSN**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion des textes élaborés par an dans les délais	
Objectif	Veiller au respect des lois et règlements	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	065 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DE LA DGSN	
Action concernée par l'objectif	06 - CONSEIL ET ASSISTANCE JURIDIQUE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Division Juridique	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	LES UNITES DE LA SURETE NATIONALE	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitative Numérateur: textes élaborés dans les délais Dénominateur: textes élaborés	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	$(\text{Textes élaborés dans les délais}) / (\text{Textes élaborés}) \times 100$	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 15.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 15
	Année: 2024	Valeur: 20
	Année: 2025	Valeur: 25
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Division Juridique	
Mode de collecte des données	Exploitation des sources administratives	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Division Juridique LES UNITES DE LA SURETE NATIONALE	
Vérification/ Validation des données	Division Juridique	
Service responsable de la synthèse des données	Division Juridique LES UNITES DE LA SURETE NATIONALE	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique	
Coût de collecte et d'analyse	/	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	/	
Modalités d'interprétation	/	
5) Commentaires		
/		

**PROGRAMME 065 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DE LA DGSN**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique par an	
Objectif	Accroître la visibilité des actions menées	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	065 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DE LA DGSN	
Action concernée par l'objectif	07 - COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Cellule de la Communication et des Relations Publiques	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Unité Régionales de communication et Relations Publiques	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives sur les activités médiatisées	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Dénombrer les activités qui ont fait l'objet d'une couverture médiatique	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 18
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 20.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 20
	Année: 2024	Valeur: 20
	Année: 2025	Valeur: 20
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Cellule de la Communication et des Relations Publiques	
Mode de collecte des données	Exploitation des sources administratives	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Cellule de la Communication et des Relations Publiques	
Vérification/ Validation des données	Cellule de la Communication et des Relations Publiques	
Service responsable de la synthèse des données	Cellule de la Communication et des Relations Publiques	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique	
Coût de collecte et d'analyse	/	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	/	
Modalités d'interprétation	/	
5) Commentaires		
/		

**PROGRAMME 065 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DE LA DGSN**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Proportion des services de la DGSN disposant d'un mécanisme fonctionnel pour l'archivage des documents et informations
Objectif	Améliorer la gestion des ressources documentaires et information d'accueil
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	065 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DE LA DGSN
Action concernée par l'objectif	08 - RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET INFORMATION DES USAGERS
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	- Sous Direction de la Gestion Informatique
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	- Direction de la Police des Frontières - Direction des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique - Direction des Ressources Humaines - Direction de la Police Judiciaire - CELLULE COURRIER
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives Numérateur : Nombre de services disposant d'un mécanisme d'archivage Dénominateur : Nombre total de services
Unité de mesure	pourcentage (%)
Mode de calcul	$(\text{Nombre de services disposant d'un mécanisme d'archivage}) / (\text{Nombre total de services}) \times 100$
Périodicité de la mesure	Annuelle
Dernier résultat connu	Année: 2021      Valeur: 0
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023      Valeur: 10.0
Prévisions annuelles	Année: 2023      Valeur: 10
	Année: 2024      Valeur: 15
	Année: 2025      Valeur: 20
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)	
Source de données	- Sous Direction de la Gestion Informatique - CELLULE COURRIER
Mode de collecte des données	Exploitation des sources administratives
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique
Vérification/ Validation des données	Direction des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique
Service responsable de la synthèse des données	Direction des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique
Coût de collecte et d'analyse	/
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	/
Modalités d'interprétation	/
5) Commentaires	
/	

**PROGRAMME 065 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DE LA DGSN**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de sessions de dialogue de gestion stratégique tenues par an	
Objectif	Assurer la cohérence et l'efficacité des interventions du ministère	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	065 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DE LA DGSN	
Action concernée par l'objectif	09 - COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DGSN / SECRETARIAT GENERAL	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	TOUTES LES STRUCTURES DE LA SN	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Dénombrer les sessions de dialogue stratégique	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 95
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 95.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 95
	Année: 2024	Valeur: 100
	Année: 2025	Valeur: 110
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	- SECRETARIAT GENERAL - Directions - Délégations Régionales	
Mode de collecte des données	Exploitation des sources administratives	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Cellule de Suivi	
Vérification/ Validation des données	Direction des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique	
Service responsable de la synthèse des données	Direction des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique	
Coût de collecte et d'analyse	/	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	/	
Modalités d'interprétation	/	
5) Commentaires		
/		

#### ■ 9.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	CADRE DE TRAVAIL	6 305 100 208	6 305 100 208	824 166 245	824 166 245	7 129 266 453	7 129 266 453
02	PLANIFICATION ET GESTION BUDGÉTAIRE	4 266 178 453	4 266 178 453	0	0	4 266 178 453	4 266 178 453
03	SYSTÈME D'INFORMATION ET PRODUCTION STATISTIQUES	15 600 000	15 600 000	0	0	15 600 000	15 600 000
04	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	60 605 611 070	60 605 611 070	0	0	60 605 611 070	60 605 611 070
05	CONTROLE ET AUDIT INTERNE DU FONCTIONNEMENT ET LA PERFORMANCE DES SERVICES	24 700 000	24 700 000	0	0	24 700 000	24 700 000
06	CONSEIL ET ASSISTANCE JURIDIQUE	12 600 000	12 600 000	0	0	12 600 000	12 600 000
07	COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES	11 636 166	11 636 166	0	0	11 636 166	11 636 166
08	RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET INFORMATION DES USAGERS	4 736 166	4 736 166	0	0	4 736 166	4 736 166
09	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES	456 626 675	456 626 675	0	0	456 626 675	456 626 675
<b>TOTAL</b>		<b>71 702 788 738</b>	<b>71 702 788 738</b>	<b>824 166 245</b>	<b>824 166 245</b>	<b>72 526 954 983</b>	<b>72 526 954 983</b>